

REVUE DE PRESSE

Le 17 juin 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence



La Presse sur la Basse-Côte-Nord

DES PROFS AFRICAINS À LA RESCOUSSE

Une dizaine d'enseignants africains ont choisi comme terre d'accueil le village d'Unamen Shipu, sur la Basse-Côte-Nord. Leur présence assure la survie de la seule école de la communauté innue. Certains y sont depuis longtemps. D'autres apprivoisent encore l'hiver. La Presse les a rencontrés.

La Presse sur la Basse-Côte-Nord

Un « rayon de soleil » à Unamen

(Unamen Shipu) « Dans ma tête, je me disais que je n'allais pas trouver de Noirs ici ! » Nadège Diarrassouba pouffe de rire.

TEXTE : FANNY LÉVESQUE

La Presse

PHOTOS : JOSIE DESMARAIS

La Presse

Assise sur le coin d'un pupitre, l'Ivoirienne de naissance poursuit : « Et quand je suis arrivée, j'ai trouvé lui », s'exclame-t-elle.

Lui, c'est Dieudonné Uzubahimana, l'« ambassadeur » du contingent africain qui a jeté l'ancre sur la Basse-Côte-Nord. Débarqué dans la communauté innue en 2003, il a en quelque sorte ouvert la voie aux suivants. Aujourd'hui, le tiers des enseignants de l'école Olamen viennent d'Afrique.

« Franchement, je ne me suis jamais senti dépaysé », lance Dieudonné, installé à l'autre bout de la classe.

Nous sommes à 1300 kilomètres à l'est de Montréal, dans le village isolé d'Unamen Shipu. Le hameau de 1200 âmes qui donne sur le golfe du Saint-Laurent n'est relié à aucune route.

Il faut y aller en bateau ou en avion.

L'hiver y est long et rigoureux. Lors du passage de *La Presse* à la mi-mars, une forte tempête a forcé la fermeture de toutes les activités de la communauté pendant deux jours.

L'école Olamen n'y échappe pas. Les enfants sont restés à la maison. Mais au cœur du blizzard, le grand bâtiment aux couleurs vives couve la chaleur d'échanges animés du groupe d'enseignants. À notre demande, ils ont accepté de nous raconter leur expérience.

La question s'impose naturellement. Pourquoi s'exiler au beau milieu de nulle part pour enseigner ? « Je suis une aventurière, je voulais voyager », répond Nadège, qui a atterri dans le village nordique en 2021.

« Le stress de Montréal, c'était trop », ajoute la technicienne en informatique qui a habité trois ans dans la métropole.

« On est loin, mais on ne le sent pas à cause de la mer », explique à son tour Dieudonné. Avant de s'établir sur la Côte-Nord, il a accumulé les contrats dans différentes commissions scolaires. Son choix s'explique par l'attrait d'un poste à temps complet en enseignement.

Stabilité et tranquillité

La plupart évoquent d'ailleurs la stabilité d'emploi offerte dans la communauté. Les conditions sont aussi attrayantes. Le conseil de bande (leur employeur) offre un salaire égal à celui des enseignants du secteur public, en

plus d'une prime d'éloignement de plus de 10 000 \$ par année.

L'hébergement est assuré pour un prix modique. La facture mensuelle d'un cinq et demie s'élève à 350 \$ par mois, électricité incluse.

L'enseignement est également plus personnalisé alors que le nombre maximal d'élèves par classe est de 15. Les enseignants jouissent de plus d'une grande autonomie et de flexibilité.

Félix Bigirimana arrive quant à lui de l'Ontario, où il a notamment œuvré auprès de communautés autochtones. Le Burundais de naissance a enseigné le droit en Malaisie et possède aussi une maîtrise en travail social. Il cherchait à s'installer au Québec.

La vie le mène alors devant l'occasion d'enseigner à Unamen Shipu. Il hésite. « Je pensais que le Nord était un endroit invivable. Je voyais plein d'animaux, de la neige. Je ne pensais pas que je pouvais m'intégrer », relate l'enseignant de 4^e secondaire.

Dans la classe aux murs orangés, les histoires personnelles et les parcours professionnels varient.

« Il y a trois doctorants ici. Lui en mathématiques, lui en économie... », précise fièrement Yero Lankou Kane, en pointant ses camarades. Lui-même est aussi diplômé en soins infirmiers.

« Ce sont des enseignants de formation au départ qui ont enseigné plusieurs années avant », ajoute le Sénégalais de naissance.

Il en est à sa septième année à Unamen Shipu. Deux de ses filles ont même obtenu leur diplôme à l'école innue, qui accueille quelque 300 élèves du préscolaire à la 5^e secondaire. « C'est ma vie préférée ici », poursuit Yero, vantant la tranquillité des lieux. Dans la communauté, on le surnomme même Yero Lalo Bellefleure, en référence à deux noms de famille courants du village innu.

Essentiel à la survie

Le directeur d'Olamen l'admet : l'apport des professeurs africains est essentiel à la survie de la seule école de la communauté. « Trouver des gens qui sont prêts à venir investir une, deux ou trois années ici, c'est plus difficile », souligne Éric Reid, directeur depuis 2019.

« On a un environnement assez exceptionnel : la chasse, la pêche [...] l'air est frais, la quantité de CO₂ dans l'école ne dépasse les 2000 ppm », souligne-t-il, le sourire dans la voix.

Les logements sont corrects, le salaire est le même, il y a une prime. Il y a des possibilités.

Éric Reid, directeur de l'école Olamen

L'école ne fait pas de recrutement à l'étranger, ce sont les candidats eux-mêmes qui posent leur candidature pour les postes. M. Reid affirme recevoir « énormément » de CV de candidats originaires de l'Afrique.

« Ce ne sont pas des étrangers, ce sont des gens qui sont au Canada, qui ont leur [permis] de travail [...] Quand les CV sont intéressants, je leur envoie les informations sur la façon de procéder notamment avec la demande de certification du Québec, puis je les laisse aller », explique-t-il.

Quand ils arrivent à Unamen Shipu, ils sont prêts à travailler.

L'ÉCOLE OLAMEN EN CHIFFRES

- 311 : nombre d'élèves du préscolaire à la 5^e secondaire
- 33 : nombre de professeurs (dont 10 sont africains)

Source : école Olamen

UNAMEN SHIPU EN BREF

- Scolarité : 82 % des personnes âgées de 25 ans et plus ont un niveau de scolarité inférieur aux études secondaires (donnée de 2016).
- Taux de diplomation 2018-2023 : 44 % (le taux pour la même période au Québec : 72 %)
- Taux de chômage : 29 % (donnée de 2016)
- Population : 1178 (donnée de 2024)

Sources : Statistique Canada, Secrétariat des affaires autochtones, ministère de l'Éducation

« Pas de différence »

Marie-Chantal Mark est « aide-enseignante » dans une classe adaptée de 4^e année du primaire. « Ce sont de belles rencontres », estime l'Innu qui travaille à l'école Olamen depuis deux ans.

« C'est comme des profs québécois. Il n'y a pas de différence », résume-t-elle. Au contraire, elle voit plusieurs ressemblances entre les enseignants d'origine africaine et les membres des Premières Nations.

« On dirait que c'est presque la même chose. On a chacun notre culture. Ils ont leur propre artisanat, nous autres aussi. [...] Ils sont accueillants comme nous autres, ils respectent les autres, comme nous autres », résume M^{me} Mark.

L'accueil des Innus est d'ailleurs pour beaucoup dans leur intégration, selon les enseignants venus de l'étranger. « C'est un peu comme un accueil africain : l'esprit de famille, le communautaire », illustre Dieudonné.

Quelqu'un, même s'il ne te connaît pas, il peut venir cogner chez toi et il t'apporte du poisson, de la viande. Je me suis senti chez moi.

Dieudonné Uzubahimana, enseignant

Yero abonde dans son sens : « Les Innus, c'est un peuple de ricaneurs. Le défi, c'est de créer [un lien]. Ils ont cette ouverture-là. On a vécu un peu la même situation coloniale. On crée une ouverture avec ça. »

L'école organise également des soirées d'échanges culturels. Les enseignants sont aussi invités à participer aux activités communautaires du village.

« Au party de Noël, tout le monde apporte un plat », raconte Marie-Christine Mestenapeo, que nous croisons dans les corridors de l'école.

« C'est sûr qu'il y en a qui ne peuvent pas manger de tout à cause du contact avec le porc. Mais, on respecte ça », estime la bibliothécaire. À son côté, Fatma Bennabi, professeure en francisation au primaire.

L'enseignante d'origine algérienne, de confession musulmane, porte le voile. C'est permis à l'école Olamen puisque l'employeur n'est pas l'État québécois, mais le conseil de bande. Elle reçoit beaucoup de questions sur ses cheveux, dit-elle en riant. « Ils sont curieux, ça fait plaisir », assure-t-elle.

L'enseignante a d'ailleurs promis à ses petits élèves de leur montrer sa tignasse à la fin de l'année.

« Moi aussi, je peux les voir ? », s'exclame Marie-Christine.

« Bien sûr, avec plaisir. Les femmes peuvent voir », répond Fatma. « Ah oui ? Entre femmes ? C'est nouveau, tu vois, je ne savais pas », rétorque l'Innue.

Pour le directeur, Éric Reid, la présence de ces professeurs crée une « ouverture sur le monde » dans la communauté « isolée et fermée ».

« C'est un meilleur reflet du Québec. C'est dans ce sens-là aussi [que leur présence] cadre. [...] Ça apporte énormément de couleurs. Ça change complètement le décor. C'est comme un rayon de soleil. »

ACTUALITÉS

Fou de ses enfants

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



A Belœil, les paniers de basketball installés en 2019 ont été enlevés. Des voisins fulminaient. Ils se sont coalisés pour se plaindre du bruit, de la « nuisance sonore », de l'activité désordonnée que suscite cet espace de jeu.

Quelque 35 signatures ont été apposées au bas d'une pétition. Le bruit des joueurs, celui des ballons, tout ce qui venait avec, la musique notamment, leur causaient un préjudice, une « perte de jouissance ». Des démarches auprès de la municipalité, fondées sur cette pétition, ont eu raison du basket. Voici l'espace de jeu fermé. Simple fait divers alors que l'été pointe le nez ? Il ne me semble pas.

Ce terrain de basket était tout neuf, avec ses lignes claires, peintes sur sa surface lisse. Il a coûté plus de 100 000 \$ de fonds publics. Qu'importe : le terrain a été déclaré coupable. La mairesse de Belœil a fait retirer les cerceaux d'acier accrochés à dix pieds. Cet espace de jeu, désormais condamné, doit en principe être réinstallé ailleurs. Il suffira aux citoyens d'en payer un nouveau. Encore.

Selon les déclarations publiques de la mairesse, le bruit des ballons n'était pas la cause fondamentale de cette fermeture, mais plutôt des incivilités.

Incivilité : ce mot revient tout le temps, ces derniers temps. Même la misère sociale la plus criante, celle de l'itinérance, se voit désormais balayée du revers de la main dès lors qu'est brandi ce mot-clé.

Les fondements de ce que l'on nomme l'incivilité — la pauvreté, la détresse psychologique, le manque de soutien social, l'absence d'accès à des services de base, la crise du logement, la ghettoïsation, les ratés du système d'éducation —, il en est en revanche fort peu question.

À Rosemont, à la suite de l'annonce de la conversion prochaine d'une église en refuge près d'écoles primaires,

des résidents s'inquiètent de la cohabitation des enfants avec des sans-abri. Des craintes certainement compréhensibles. Cependant, on se contente de les justifier derrière la barricade du mot incivilité. Une façon polie, bien d'aujourd'hui, d'évoquer ce que l'on appelait jadis la sauvagerie. Ne devrions-nous pas nous interroger sur la première incivilité, celle de laisser des êtres humains croupir dans la misère ?

Voici une autre histoire. Celle-ci se déroule aussi début juin. Nous sommes cette fois dans les Laurentides, à l'école des Perséides de Pointe-Calumet. Des jeux pour enfants ont été fermés. Là aussi, il y avait eu des plaintes de voisins. En cause : le bruit engendré par les ballons-voies, ce vieux jeu où les gamins tapent sur un ballon, attaché à un pivot, afin de se défouler.

L'école a choisi d'entraver ces jeux pour que les enfants ne puissent plus y avoir accès en dehors de certaines heures. De grosses chaînes ont été installées. Elles ont été fixées à l'aide de cadenas.

Une mère, Geneviève Cayer, a lancé une pétition afin que les enfants puissent de nouveau accéder aux jeux en tout temps, en profitant librement des installations.

« Empêcher des enfants de s'amuser », expose Geneviève Cayer dans sa pétition lancée le 6 juin, « c'est empêcher nos enfants de se développer complètement ». Les signataires comme elle affirment qu'un enfant et même un adulte ont le droit de jouer, de s'amuser, mais surtout d'utiliser à leur guise un espace qui est public.

N'est-ce pas là une évidence ? Non, apparemment.

En sommes-nous vraiment à devoir plaider qu'« un parc, même un parc d'école, est un endroit public » et que « tout le monde devrait pouvoir en jouir comme bon lui semble » ? Oui, semble-t-il.

Plusieurs parents se sont rendus sur place pour protester de la situation. La direction du Centre de services



scolaire des Mille-Îles (CSSMI) a estimé qu'il valait mieux faire marche arrière et conserver un libre accès au parc scolaire, tout en rappelant les règles de la civilité.

Un autre cas, cette fois à l'extrême limite de Rosemont, à la frontière nord du quartier populaire d'Hochelaga, à deux pas de l'église Saint-Émile, dont l'ancien presbytère abrite l'Assemblée des évêques catholiques. Il s'y trouve une école primaire, l'école Saint-Émile, bordée d'un vaste parc public. Les enfants en profitent. Sur la gauche se trouvaient là, pendant des décennies, des terrains de tennis utilisés tout au long de l'été. Les voisins se sont plaints. Le bruit sourd, ce poc, poc, poc que font les balles heurtées par le tamis des raquettes, cela leur était insupportable. Peut-être ne le saviez-vous pas, mais le tennis représente une terrible incivilité en société. Les terrains ont fini par être fermés. Oh, c'était il y a quelques années. Je me suis toujours demandé depuis pourquoi la sage décision de fermer tout le parc n'avait pas été prise, afin d'assurer aux riverains une quiétude totale, au nom de la civilité.

À Outremont, l'an passé, des enfants de moins de cinq ans se sont vus montrés du doigt par des voisins qui se plaignaient du bruit de cette marmaille dans la cour d'une garderie. Vous vous souvenez de cette histoire ? Des bambins qui frétilent et qui babillent, ba-be-bi-bo-bu, comment tolérer une chose pareille en société ? L'incivilité des bambins, il est vrai, n'est plus à démontrer.

Au fond, c'est un peu comme les bébés en avion. Est-ce qu'il ne faudrait pas leur interdire l'accès aux vols internationaux ? À force de voir tant de gros yeux froncés et les soupirs que suscite toujours un bébé qui se met à hurler en cabine, quelqu'un finira bien par y penser. Les passagers peuvent-ils enfin être libérés de pareilles incivilités ? Ce serait une avancée pour l'humanité, à n'en pas douter. Pourquoi, après tout, laisserait-on des parents voyager avec des bébés qui pleurent ? Ils pourraient, à la rigueur, voyager avec des bébés qui ne pleurent pas. Quelqu'un inventera-t-il au moins une valise à bébés qui permettrait d'étouffer les bruits de tous ces nouveau-nés qui dérangent tellement notre douce humanité ?

Un Québec fou de ses enfants, affirmait un célèbre rapport piloté par Camil Bouchard. Fou oui. Vraiment fou. Des fois.

Un enseignant qui change la donne

Cet ex-musicien dynamise ses cours à sa manière

AGENCE QMI | Les enseignants sont une part importante dans la vie des enfants et ce professeur de musique de Longueuil ne fait pas exception à la règle. Sa passion et son dévouement auprès de ses élèves changent la donne dans leur quotidien.

Guitariste de formation, Pascal Bujold s'est reconverti en enseignant il y a 10 ans, une nouvelle profession qui a changé sa vie du tout au tout.

Il transmet sa passion au quotidien aux jeunes de l'école primaire George-Étienne-Cartier.

«Les élèves ici font de la musique, les élèves jouent beaucoup, les élèves chantent beaucoup [...] C'est très sain, très pur, très fort. C'est très gratifiant, très très très gratifiant de voir qu'on est important dans leur vie», a-t-il expliqué au TVA Nouvelles.

Il est non seulement apprécié de ses collègues de travail, mais aussi des jeunes.

«J'ai jamais vu un prof de musique aussi talentueux, tellement dynamique», a notamment souligné une élève.

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ

Passionné, il ne fait pas qu'enseigner, il dirige une chorale pendant la récréation et compose des chansons qu'il enseigne ensuite à ses élèves.

«Les chansons que je compose, j'ai vraiment envie, j'ai besoin de les composer pour les élèves. Puis, il se crée une communauté ici. Il y a un sentiment d'appartenance», a ajouté M. Pascal.

Pour lui, c'est différent du français ou des mathématiques, car ce ne sont pas tous les élèves qui aiment ces matières.

«La musique, tout le monde en écoute», a-t-il précisé.

– Avec les informations de Christine Manzo, TVA Nouvelles



Hike in school tax to be limited to 3 per cent

□ Montreal Gazette

As it has done in recent years, the Legault government announced Friday that it would limit the increase in school taxes to an average of three per cent. Quebec is also committed to paying the \$150-million shortfall to school service centres and English-language school boards to keep the school tax uniform throughout the province. It

said the school tax rate will go from \$0.09730 to \$0.09152 per \$100 of property assessment.

With the rise in property values, an average tax bill of \$355 will increase by \$10 next year rather than \$54.

The CAQ promised in 2022 to limit the increase in government rates to three per cent for its entire mandate.

Actualités locales

Des centaines de retraités du réseau viennent en renfort en éducation

Par Daniel LeBlanc, Le Droit

La passion est toujours là, l'envie d'aider aussi, mais le stress et la quête de performance font place à une plaisante liberté. Au cœur d'une criante pénurie de personnel, les retraités de l'éducation ayant accepté de venir en renfort au réseau des deux côtés de la rivière des Outaouais se comptent par centaines.

Annick Ducharme et Luc Meunier, qui ont tous les deux fait carrière en enseignement et en direction d'école, la première pour le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) et le second au sein du Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées (CSSCV), sont du nombre. Le désir de continuer à aider coule dans leur sang.

Retraîtée depuis 2022, la première n'a à peu près jamais cessé de s'impliquer depuis, outre un très court congé au départ. Rédaction et planification stratégique pour un projet particulier dans une école, mandats de remplacement de directions pour de courtes périodes, soutien en vue de l'ouverture d'une nouvelle école, coaching: ce ne sont pas les contrats qui ont manqué depuis qu'elle a quitté, entre guillemets, le réseau scolaire.

«C'est le goût de remettre l'épaule à la roue. Je pense que c'est relié au fait qu'on prend notre retraite relativement jeune. Quand on a contribué dès le début de notre carrière de façon ininterrompue – j'avais 54 ans quand j'ai pris la mienne – on a encore de l'énergie pour travailler, signale Mme Ducharme. Pour peu de différence, j'avais l'opportunité de prendre ma retraite et de décider ce que je voulais faire ensuite. Pour moi, ça s'est avéré un choix facile à faire.»

L'avantage de l'expérience

Fière de pouvoir continuer à contribuer au marché du travail et de faire une différence, aussi marginale soit-elle, la principale intéressée confie en souriant qu'elle aurait été déçue si on ne l'avait pas appelé pour obtenir du renfort, même si elle a le luxe de choisir ses opportunités, incluant d'en décliner. D'une façon ou d'une autre, elle souhaitait secrètement contribuer encore à sa manière.

«Je le savais, pour en avoir vu d'autres avant moi, qu'il y a toujours quelque chose avec lequel on peut aider, ce n'est pas un adieu pour toujours. J'ai quand même un sentiment de reconnaissance envers mon employeur, où j'ai fait carrière pendant 25 ans. J'ai envie de porter la mission comme je peux et je trouve flatteur qu'ils reconnaissent mes compétences, je vois que je suis encore pertinente pour le milieu, raconte-t-elle. Pourquoi ne pas aider les nouvelles directions en poste à s'épanouir, se développer, ou encore les appuyer en cas de besoin? Ça prend quelqu'un qui est capable de lire la situation et prendre le volant.»

Affirmant que ses mandats sont du cas par cas et qu'il lui est arrivé d'en refuser «juste parce que ce n'est pas tout à fait ce qui (l')interpelle ou ce dans quoi (elle) se sent assez compétente en fonction de (son) parcours», Annick Ducharme – qui a aussi par pur plaisir un emploi à temps partiel dans un studio de yoga de Gatineau – soutient qu'on gère différemment son stress dans sa situation qu'au beau milieu d'une carrière.

«On a un niveau de sagesse et de maturité différent, en partant on est plus équipé, car on a un bon bagage, on a acquis toute cette expérience, et après ça, ultimement, on est là pour faire notre possible», lance-t-elle.

Tracer ses propres limites

On trace plus facilement aussi ses limites, ajoute-t-elle.

«Les limites vont être mes projets personnels auxquels je tiens. Si j'ai décidé d'aller en voyage, je ne vais pas changer les dates (elle a par exemple voyagé en Italie au début d'un mandat de remplacement d'une direction. Les frontières que je ne franchirais pas, c'est aussi si le projet ne correspond pas au genre de situation dans mes intérêts, note-t-elle. Je n'irai pas prendre une petite

école élémentaire où tout le monde se tourne vers moi, je n'ai jamais fait ça (en carrière) et je ne veux pas ce genre de responsabilité.»

Plaidant que les commentaires des gens qui disent qu'ils ont peur de se tourner les pouces une fois à la retraite l'agacent parce que dans son cas, les journées sont remplies au point où elle doit se faire un agenda, Mme Ducharme sent que son travail est valorisé plus que jamais.

«Si je le fais, c'est que je fais de la place dans mon horaire personnel pour rendre service au conseil scolaire, parce que c'est bénéfique pour moi et parce j'aime ça faire plaisir. [...] Le jour où je vais quitter, c'est quand ça ne me tentera plus, quand je vais me sentir aussi peut-être un peu dépassée, raconte-t-elle. Je me sens encore pertinente, mais je vois les années passées, et je me dis, bien là, dans 5 ou 10 ans, ils vont peut-être changer d'idée.»

Dans le cas de Luc Meunier, après presque 35 ans de carrière – il a enseigné au primaire et en adaptation scolaire avant d'expérimenter la direction d'établissement dans ses débuts puis de revenir à l'enseignement pour ensuite clore son cheminement professionnel dans divers postes de direction –, l'heure de la retraite du CSSCV a sonné en plein cœur de la pandémie de COVID-19, à l'automne 2020.

«Je n'avais pas de plan de retour, je prenais vraiment ma retraite. Je suis allé essayer autre chose: j'ai fait de la construction, j'ai même conduit (rires) une pépinière (une pelle rétrocaveuse). J'ai appris autre chose et j'ai vraiment aimé ça la première année, explique-t-il. Mais ça reste que mon expertise est dans l'enseignement et l'éducation, mon dada est là, je suis un passionné. J'aime les élèves, et je m'en suis ennuyé.»

Français, mathématiques, histoire, art dramatique, éducation physique: rapidement, l'homme a donc souhaité revenir dans le giron de l'éducation puis a commencé à faire de la suppléance en classe dans deux écoles. C'est sans compter un mandat depuis l'an dernier comme mentor pour accompagner de nouvelles directions d'écoles, pour «les aider à partir le bal et à tenir la barre», décrit-il.

Hyperactivité... à la retraite

Sortir en partie de sa retraite était quasi une évidence, pense-t-il.

«En partant je suis un passionné, j'ai toujours aimé ce que je fais, alors c'est une question de valorisation. Quand tu es en direction (d'école, avant sa retraite), tu as la tête pleine, pleine, pleine, ça bourdonne de tous bords tous côtés, alors quand tu débarques de la

machine, tu te dis: ouf, que se passe-t-il? Je suis un hyperactif aussi, il faut le dire, j'ai besoin de bouger. Tout cela comble ce besoin-là», raconte M. Meunier.

L'aspect salarial est également un bel incitatif, considérant qu'il est rare dans la vie, précise-t-il, qu'on peut avoir le luxe d'avoir un surplus. Des sommes qui peuvent servir aux loisirs, aux voyages, etc.

«Par contre, je trouve qu'on paie beaucoup d'impôts et ça c'est désolant. Même que pour les contrats liés au mentorat pour les directions d'école, je suis bloqué, je ne peux pas faire plus que tant de journées sinon on coupe dans ma rente de retraite. C'est un peu ridicule quand on pense à l'expertise qu'on représente», déplore-t-il.

Avec l'explosion du nombre de gens non qualifiés dans le réseau de l'éducation en raison de la pénurie de main-d'œuvre – tout particulièrement en enseignement –, Luc Meunier croit qu'il est «d'une très grande évidence» que les retraités du réseau qui reviennent mettre la main à la pâte font une différence positive.

«Je suis bien conscient qu'il y a des matins où je suis arrivé au secondaire et où il manquait jusqu'à dix personnes. Ça me trouble beaucoup, j'ai pris à un moment donné une suppléance (à plus long terme) en maths parce que je ne voulais justement pas justement qu'il y ait une série de suppléants, parce que je suis capable de planifier, corriger, même si ce n'est pas ce que je veux actuellement, car je suis à la retraite. Je l'ai fait pour aider», explique-t-il.

«Un peu, beaucoup, énormément moins de stress»

Luc Meunier apprécie la liberté que lui apporte son statut parce qu'il peut privilégier ses intérêts. Il précise d'ailleurs qu'il ne replongerait pas dans une aventure à temps plein puisqu'il connaît les exigences qu'il s'impose à lui-même.

«C'est un peu, beaucoup, énormément moins de stress, car je n'ai pas de tâche complète. J'aide ici et là, mais quand j'y vais, je donne mon maximum, je n'arrive pas là comme un suppléant, j'arrive comme un prof, je suis capable de prendre les guides, décrit-il. Ce sont de belles expériences à vivre, et le lien avec les élèves est là, il est bon. Moi, c'est ce qui me nourrit.»

C'est d'ailleurs le jour où il n'aura plus de plaisir à côtoyer les jeunes – un aspect qu'il trouve hautement gratifiant – qu'il compte tirer le rideau pour la toute dernière fois.

Mais malgré les défis dans le réseau ainsi qu'une pandémie et une grève (au Québec) qui ont laissé de

traces, il faut amener les élèves le plus loin possible, insiste-t-il.

«Je crois au potentiel humain», conclut-il.

Les chiffres

Uniquement dans le réseau francophone de l'Outaouais, on comptait ce printemps au moins 347 personnes retraitées de l'éducation qui sont revenues prêter main-forte dans diverses circonstances. Le nombre est toutefois potentiellement plus élevé, préviennent les autorités scolaires, puisque pour certains corps

d'emploi, la donnée n'est pas chiffrée. À titre d'exemple, le CSS des Draveurs compte 102 retraités dans ses rangs.

Sur la rive ontarienne, le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) et le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) avaient tous deux indiqué l'automne dernier compter chacun près de 120 enseignants retraités dans divers contrats au sein de leurs établissements. C'est sans compter les autres types d'emploi.



ENTREVUE AVEC BERNARD TREMBLAY, PRÉSIDENT SORTANT DE LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS

Québec doit en faire plus pour la réussite au cégep

« Un taux de diplomation au cégep de 65 %, ça n'a pas de sens. On ne peut pas se satisfaire de cela » et il faudrait sans doute notamment revoir les programmes de français, constate Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps.

LOUISE LEDUC
La Presse

À la barre de cette organisation depuis neuf ans et demi, M. Tremblay, qui prend sa retraite, était de passage à *La Presse* au début du mois pour une ultime entrevue*.

Les chiffres sont là, implacables. Le taux de diplomation du collégial de 65 % s'ajoute au fait, souligne M. Tremblay, que 30 % des jeunes Québécois n'accèdent même pas au cégep, « et cela, c'est un drame ».

« Parce qu'à 28 ans, quand ils décident de retourner à l'école, c'est la croix et la bannière. »

Comme cadeau de départ à la retraite, on a offert une enfilade de questions qui tuent à M. Tremblay, histoire de s'assurer qu'il ne s'ennuie pas de la portion médiatique de son travail une fois parti.

Serait-ce donc possible que le taux de réussite soit si faible parce qu'à l'entrée, les jeunes n'ont tout simplement pas le niveau, notamment en français ? Tels sont les échos de certains professeurs, que confirme un rapport produit en 2023 pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur et qui conclut qu'un élève sur quatre échoue à son premier cours de français au cégep.

M. Tremblay est convaincu que les jeunes qui sont acceptés au cégep y sont de plein droit et que la presque totalité d'entre eux, avec un accompagnement adéquat, peuvent réussir. « Pour moi, c'est un discours élitiste » de prétendre le contraire, alors qu'on sait aujourd'hui comment résoudre les blocages dans la grande majorité des cas.

Remettre à l'horaire grammaire, orthographe et syntaxe ?

Le gouvernement « a beaucoup investi dans les centres de services scolaires pour soutenir les élèves en difficulté, avec des résultats probants », au primaire et au secondaire, mais n'attribue pas assez d'argent pour la réussite au cégep, et ce, « bien qu'on ait un plan d'action très volumineux » détaillant la marche à suivre, poursuit M. Tremblay.

Les sommes consenties au primaire et au secondaire et les maints cours d'appoint en français au cégep, jusqu'ici, se traduisent néanmoins par des taux de diplomation anémiques au cégep, soumet-on.

Pour le français, M. Tremblay acquiesce. Une réflexion est à mener et il faut prendre acte que la langue est loin d'être maîtrisée après la 5^e secondaire.

Or, au cégep, à l'âge où les jeunes sont plus à même de comprendre les règles grammaticales, les cours obligatoires ne portent que sur la littérature.

On a sûrement besoin d'un débat pour réfléchir à nos attentes par rapport au français [au cégep].

Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps

Notons au passage que le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a annoncé son intention de dépoussiérer les programmes de français au primaire et au secondaire en 2025.

Lisez « Réforme de l'enseignement du français : les orientations de Bernard Drainville »

Pour une formation continue adéquate

Mais M. Tremblay n'en démord pas : pour lui, impossible d'« abandonner les jeunes » qui ont des difficultés, encore moins alors que la presque totalité des futurs emplois « vont requérir un diplôme technique ou universitaire », pour la filière batterie, par exemple.

Le Québec a besoin de ses jeunes, de tous ses jeunes, plaide-t-il avec ferveur.

Et de ses cégeps, qui, selon M. Tremblay, représentent « un modèle éprouvé », une avancée sociale remarquable, sans compter qu'ils sont centraux « à l'occupation du territoire dans les régions », comme l'a déjà chiffré notamment l'économiste Pierre Fortin. (En 2004, il estimait déjà que les cégeps injectaient plus de 1,5 milliard en dépenses directes dans le circuit économique local.)

L'un des principaux chantiers de l'ex-ministre Marie Montpetit, qui succédera à M. Tremblay à la barre de la Fédération des cégeps du Québec ?

Sans vouloir jouer les beaux-pères, M. Tremblay croit que le Québec doit repenser son offre de formation des travailleurs, où les cégeps pourraient être aux premières loges, mais pas seulement eux.

Actuellement, relève M. Tremblay, soit « on attend que les personnes deviennent chômeuses » pour leur offrir une formation, soit « on finance les entreprises pour qu'elles forment leur personnel ».

« Ça, ça fonctionne dans les entreprises comme Bombardier avec un gros service de ressources humaines, pas quand on est une PME. Et les gens formés en entreprise, ce sont essentiellement les plus hauts

salariés », ce qui laisse en plan « un nombre phénoménal de travailleurs » particulièrement à risque de se retrouver sans emploi et sans compétences à jour quand l'économie fléchit.

Il faut aussi bien « récupérer le jeune de 26 ans qui travaille dans un dépanneur » que garder à jour les employés, « ce qui ne passe pas par des petites formations sur un coin de table ».

Enfin, M. Tremblay y va d'un souhait : que la tendance à l'hypercentralisation au Québec soit renversée. Il se souvient d'un ministère de l'Enseignement supérieur avec lequel « un dialogue était possible » et qui connaissait bien les réalités des cégeps et universités. Aujourd'hui, se désole-t-il, tout se décide au Conseil du trésor, auquel les ministères doivent se soumettre, même s'ils ont une connaissance plus fine des réseaux.

*** L'entrevue avec M. Tremblay a été faite avant la publication, vendredi, du rapport sur la réussite des cours de littérature et de philosophie au cégep et n'est donc pas une réaction à celui-ci.**

EN SAVOIR PLUS

▪ **178 122**

Prévision du nombre d'élèves au cégep à l'automne 2024

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

196 391

Prévision du nombre d'élèves au cégep à l'automne 2032
(en raison de la croissance démographique)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

La Capitale

La meilleure brigadière est à Québec!

Par Gabrielle Pichette, Le Soleil

La Fondation CAA-Québec remet pour la deuxième année consécutive le prix du meilleur brigadier à une élève de la capitale. Lili-Anne Labrecque, en 5e année à l'école Guillaume-Mathieu, a remporté un vélo et un casque offerts par Louis Garneau mardi matin.

Beau temps, mauvais temps, Lili-Anne est à son poste et avec le sourire.

«J'ai trouvé ça vraiment le fun parce que j'ai pu aider à faire traverser les gens. Je suis contente d'avoir gagné ce vélo-là, parce que ça me montre que j'ai bien travaillé et que je mérite ça», se réjouit Lili-Anne.

«Elle est à l'heure ou en avance à son poste, communique bien les consignes de sécurité, communique avec sa responsable lorsqu'elle ne peut pas être à son poste et a démontré de l'intérêt pour sa responsabilité tout au long de l'année», énumère Lou Marchand, responsable de la brigade.

Employé depuis un an à l'école Guillaume-Mathieu, Lou s'est fait attribuer la brigade scolaire avec son poste d'éducatrice spécialisée. «Je n'aurais pas pu avoir une plus belle équipe que ça.»

Exprimez-vous. Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

Protéger les élèves, réduire la vitesse des automobilistes et aider les gens sont au cœur des motivations mentionnées par les jeunes brigadiers de l'école Guillaume-Mathieu.

Le concours du brigadier de l'année est unique puisque le responsable de brigade sélectionne l'élève s'étant plus démarqué tout au long de l'année. La Fondation

CAA-Québec tire ensuite au sort parmi les élèves sélectionnés à travers la province.

«J'ai évalué ceux qui remplissaient tous les critères et Lili-Anne a été responsable tout au long de l'année, je n'ai eu aucun problème avec elle», mentionne Lou Marchand.

Une tradition québécoise

Depuis 95 ans, le programme de la brigade scolaire CAA supervise les bridages scolaires partout dans la province. Les écoles peuvent inscrire leur brigade auprès de CAA-Québec et par la même occasion participer aux différents concours.

Chaque année des milliers d'élèves de 4e, 5e et 6e années sont formés pour assurer la sécurité des élèves dans les rues, les cours d'école et les autobus. «Pour l'année en cours, il y avait 214 écoles participantes pour un total de 4555 brigadiers», selon Simon Bourassa, conseiller en communication chez CAA-Québec.

Développement personnel

Le Programme de brigade scolaire CAA est l'occasion pour les jeunes de se responsabiliser, d'apprendre et d'évoluer en tant que membre de la collectivité.

Les élèves de l'école Guillaume-Mathieu participent au projet depuis longtemps et en grand nombre. «J'ai déjà beaucoup d'inscriptions, il y a même des élèves qui voulaient rejoindre la brigade pendant l'année», se réjouit Lou Marchand.

La majorité des jeunes brigadiers souhaitent continuer leur implication dans la brigade l'année prochaine, selon la responsable.

Actualités

Valoriser le rôle du père dès le début pour assurer le bien-être de l'enfant à la séparation

Par Solveig Beaupuy, Le Quotidien

L'époque où le père de famille se voyait comme un pourvoyeur aux besoins des siens est tranquillement en train de glisser vers une nouvelle mentalité, celle du père davantage impliqué dans le développement et l'éducation de son enfant. Mais beaucoup d'hommes séparés considèrent que leur rôle n'est pas valorisé ni reconnu, notamment auprès des professionnels ou dans les démarches judiciaires.

Depuis les années 70, la société québécoise a graduellement connu un changement de mentalité concernant le rôle du père dans la famille, notamment avec la mise en place de plusieurs mesures, dont le congé paternité, qui oscille entre trois et cinq semaines.

«Historiquement, les pères se voyaient comme des pourvoyeurs, mais maintenant, ils se considèrent comme un parent à part entière, et lors d'une séparation, leur première préoccupation est de rester auprès de leur enfant. Il y a une nouvelle réalité de coparentalité», a mentionné Sébastien Ouellet, le directeur général du Centre de ressource Optimum Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Un sondage Léger, commandé par le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) et réalisé auprès de 574 pères séparés, a dévoilé que 73 % des pères étaient inquiets de la quantité du temps passé avec leur enfant et de la stabilité de leur routine, et 72 % d'entre eux craignaient une détérioration de leur relation avec lui. Ils sont 64 % à estimer que le système judiciaire n'est pas adapté à leurs besoins ni à leur réalité (quitter la maison, se reloger, les coûts liés à ça, la pension alimentaire, etc.).

Ces préoccupations passent en priorité chez les pères séparés, bien avant leur capacité à se reloger, leur santé physique et leur réseau social. Les impliquer dès le début

«Être présent quand l'enfant est tout petit, ça crée des liens qui continuent d'exister quand l'enfant grandit», explique Tamarha Pierce, professeure de psychologie à l'université de Laval.

Et cette implication passe non seulement par une volonté de père d'être plus présent, ainsi que de la mère de lui laisser un peu plus les rênes, mais aussi et surtout par le biais de professionnels, notamment en santé ou en éducation, qui se doivent d'inclure davantage le père comme parent à part entière, et pas seulement comme un allié de la mère.

«Les systèmes d'éducation et de santé ont le réflexe de parler d'emblée à la mère, et parfois au père, mais pas systématiquement au deux, même en contexte de séparation. Les pratiques en silo des professionnels ne sont pas gagnantes, expose Sébastien Ouellet. Le système patient, c'est la mère et l'enfant, et le père est considéré dans le système de la santé comme l'allié, le supportant de la vie, et rarement comme une propre personne avec des besoins.»

Le système judiciaire est également en mouvance. Il est de plus en plus fréquent maintenant de voir des gardes alternées entre les deux parents. Elles concernent 56 % des pères répondants au sondage, alors qu'auparavant la garde majoritaire était presque toujours accordée à la mère. Ils sont tout de même 11 % à avoir obtenu la garde exclusive de leur enfant.

«Lorsque le système familial est ébranlé et que madame n'a pas le contexte adéquat, maintenant il y a des pères qui sont prêts à jouer le rôle de père 100 % engagé en monoparental, alors qu'historiquement, ils ne se voyaient pas jouer ce rôle-là», raconte Sébastien Ouellet.

Les recherches disent qu'un père engagé auprès de son enfant apporte quelque chose de différent que la mère. Il y a des bénéfices au niveau du développement cognitif, langagier, dans la régulation des émotions, une meilleure réussite académique et la gestion des imprévus. Les pères font les choses un peu différemment et cette différence est bénéfique pour l'enfant. Alors que la mère a plus un rôle qui va rassurer, cajoler, le père va stimuler l'enfant, le mettre au défi, l'encourager à dépasser ses limites.

— Tamarha Pierce, professeure de psychologie

Une équipe de recherche de l'Université Laval a mis en évidence que les pères qui assument leur sensibilité et sont à l'aise avec leurs émotions permettent de réduire les risques de difficultés socioaffectives chez l'enfant.

12 stratégies

Le RVP a émis douze pistes de solutions visant l'amélioration des politiques publiques et des pratiques de divers milieux afin de répondre aux besoins spécifiques des pères séparés pour qu'ils puissent être davantage présents auprès de leurs enfants.

Parmi ses stratégies, on retrouve en première ligne l'amélioration de l'accessibilité au service de médiation familiale, qui est gratuit pendant cinq ans au Québec. «Le problème, c'est qu'il n'y a pas toujours assez de médiateurs, parce que le tarif qui leur est alloué est moins attractif», illustre Tamarha Pierce.

Il y a aussi le droit collaboratif qui peut être une bonne option. Les deux ex-conjoints s'assoient ensemble avec leurs avocats pour discuter et négocier des conditions de leur rupture, contrairement à la médiation, qui implique une personne neutre.

«On peut aussi mieux former les professionnels pour qu'ils comprennent les réalités des pères et les difficultés qu'ils peuvent éprouver à exercer leur rôle. Ils ne sont pas aussi bien formés qu'on le souhaiterait, comme sur la gestion des émotions par exemple, qui est différente chez les hommes et chez les femmes», continue la professeure.

Il faudrait également améliorer l'accès aux ressources des milieux communautaires pour les pères en difficulté, comme les Maisons Oxygène, parce qu'il n'y en a pas suffisamment contrairement à d'autres ressources pour les itinérants ou les femmes par exemple. Ou encore, tenir compte des enjeux que vivent les pères issus de la diversité culturelle, sexuelle, de genre, autochtone, etc.

D'autres solutions ont aussi été mises de l'avant, comme :

Élaborer et mettre en œuvre une campagne nationale de sensibilisation aux réalités des pères en période de séparation conjugale;

Mobiliser les milieux de travail pour mieux soutenir les pères en période de séparation conjugale;

Améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice en matière familiale;

Mettre en œuvre la réforme du Droit de la famille pour le bien-être des mères, des pères et des enfants.

Soutenir un père dans sa séparation, c'est soutenir une famille en transition, soutenir la reconstruction d'une réalité familiale pour qu'elle soit saine. On a tout intérêt à les aider.

— Tamarha Pierce

LE DEVOIR

Chaleur en vue sur le Québec

Les températures attendues avoisineront les 35 °C au thermomètre, et les ressentis frôleront les 45 °C

BENOIT VALOIS-NADEAU

LE DEVOIR

Une vague de chaleur et d'humidité s'abattra sur le Québec et tout le nord-est du continent américain la semaine prochaine. Avec des températures attendues aux alentours de 35 °C au thermomètre et des ressentis frôlant les 45 °C, cet épisode caniculaire pourrait causer bien des maux de tête, particulièrement dans les classes.

Environnement Canada a diffusé vendredi un bulletin météorologique spécial pour les régions de l'ouest, du centre et du sud de la province. De mardi à jeudi prochains, on attend des températures maximales oscillant entre 30 °C et 35 °C, avec des valeurs humidex pouvant atteindre 40 °C en journée. Ces conditions inconfortables devraient persister jusqu'à jeudi soir.

La journée de mercredi sera la plus pénible. Environnement Canada prévoit pour l'instant une température de 35 °C le jour et de 24 °C la nuit.

Cette vague de chaleur sera causée par l'arrivée d'une immense masse d'air chaud qui recouvrira une bonne partie de l'est du continent nord-américain, explique Simon Legault, météorologue chez Environnement Canada.

« C'est certainement un événement significatif pour la saison. Ces températures, on les a déjà vues à ce tempsci de l'année, mais c'est le niveau d'humidité qui est un peu hâtif », soutient le météorologue, qui estime que cet enchaînement de journées très chaudes pourrait bien faire tomber quelques records de température, notamment à Montréal.

L'événement météo n'a toutefois pas grand-chose à voir avec le dôme de chaleur qui a frappé la Colombie-Britannique en 2021, causant incendies de forêt ravageurs et décès prématurés, ni avec la situation actuelle au Mexique, où le mercure a atteint des pics à 45 °C.

« Lorsqu'on parle d'un dôme de chaleur, les gens ont en tête le scénario de 2021, le village de Lytton, où la

température a frôlé les 50 degrés, les forêts qui brûlent. Ce ne sera pas le même phénomène ici, tant au niveau des températures que de la durée », souligne Simon Legault.

Les nuits n'offriront cependant pas beaucoup de répit, puisque le mercure se maintiendra au-dessus de la barre des 20 °C.

« Quand c'est humide, les températures diminuent moins la nuit. Ça amplifie les risques associés à la chaleur, fait remarquer Simon Legault. La chaleur crée un stress sur le corps. S'il fait 22, 23, 24 °C la nuit, le corps se repose moins. Ce stress devient problématique pour les personnes vulnérables ou qui travaillent à l'extérieur. »

Il est donc recommandé de se rafraîchir pour donner une certaine pause à son corps, que ce soit par la baignade ou en passant quelques heures dans un endroit climatisé.

Fin d'année difficile dans les écoles

La situation pourrait aussi être pénible pour les écoliers, dont l'année scolaire se termine le 21 juin dans la plupart des cas.

Du côté du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), on assure tout mettre en oeuvre pour garantir le confort des élèves et des professeurs en période de canicule.

« Les épisodes de chaleur de plus en plus intenses font partie de notre nouvelle réalité comme société. Le CSSDM déploie des mesures pour s'y adapter, et ce, en priorisant toujours la sécurité des élèves et du personnel », a écrit un porte-parole de l'organisation dans un échange de courriels avec Le Devoir.

Les écoliers sont notamment incités à boire régulièrement de l'eau et les pauses seront plus nombreuses.

« Nous suivons les recommandations de la Santé publique et les mesures de prévention émises par la CNESST. Des rappels des mesures préventives seront faits à nos élèves et notre personnel », indique le CSSDM, qui ajoute que « presque » toutes ses écoles secondaires sont dotées d'un système de climatisation qui viendra diminuer les effets de la chaleur extrême.

Du côté du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, on précise qu'aucune fermeture d'école n'est prévue pour le moment.

Les élèves sont invités à « s'hydrater adéquatement, [à] éviter les activités demandant de grands efforts physiques et l'exposition au soleil », a précisé Mélanie Simard, responsable des communications.

LEDEVOIR

Juger correctement et se reconnaître en autrui

NORMAND BAILLARGEON



On s'active beaucoup dans mon coin de pays ces temps-ci.

C'est que dans un peu moins de deux semaines, du 27 au 30 juin plus précisément, se tiendra à Saint Antoine-sur-Richelieu la 20e édition du festival Chants de vieilles.

Comme son nom le laisse deviner, il est consacré à la musique, au chant, mais aussi à la danse et au conte traditionnels, ceux du Québec et d'ailleurs.

Sa riche programmation fait (mais je précise que je n'y suis pour rien) une part importante à l'éducation à travers des ateliers consacrés par exemple à l'éveil musical et à la danse traditionnelle. Plusieurs artistes en seront, notamment la musicienne Élise Guay, qui participe depuis 30 ans au programme Artiste à l'école.

C'est une belle occasion de réfléchir sur la place de la musique dans l'éducation.

Le sujet n'est pas aussi facile qu'on pourrait spontanément le penser et le vieil Aristote nous avait prévenus. Posant les questions : « La musique doit-elle être comprise dans l'éducation, ou doit-on l'en exclure ? Et qu'est-elle réellement dans la triple attribution qu'on lui donne : une science, un jeu, ou un simple passetemps ? », il répondait longuement, en commençant par ces mots : « On peut hésiter entre ces trois caractères de la musique, car elle les présente également tous les trois. »

Difficile de faire mieux, même si cela date de quelque 2500 ans. Une science : la musique, ce sont en effet des savoirs, et avec l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie, elle comptait traditionnellement parmi les quatre sciences du quadrivium ; un jeu, car on en joue ; et un loisir, car on en écoute pour se divertir.

J'ai souvent exposé ma position qui soutient qu'on devrait, à l'école, s'efforcer de conjuguer les plaisirs de l'apprentissage d'un instrument avec l'acquisition d'un riche savoir culturel portant sur la musique elle-même. Et préparer ainsi à une vie où la musique occupe une grande place.

Sortant de l'école, on aura goûté au plaisir de jouer un peu d'un instrument ou au chant, mais on saura parfaitement ce que sont un concerto, une tierce, un accord mineur, qui sont Mozart, Coltrane ou Leclerc et ainsi de suite.

Je ne m'attarderai pas à tout cela ici, mais je veux souligner deux avantages que procure la musique ainsi pensée et transmise. Ils concernent l'ouverture à autrui et le dialogue et ont à voir avec le festival dont je parlais plus haut.

Juger

Rien de plus insignifiant et pauvre en matière de jugement esthétique que cette conclusion d'emblée avancée : « J'aime » ou « J'aime pas ». Ce qui compte, ce sont les raisons qu'on avance pour aimer ou pas et dès qu'on entre sur ce territoire, on comprend qu'on doit monopoliser des savoirs et échanger avec autrui.

Le jugement esthétique correctement compris et pratiqué est ainsi une formidable manière de pratiquer ce que le citoyen devra faire sa vie durant : s'informer, penser, discuter et nuancer.

L'école peut préparer à le faire, notamment en enseignant la musique. Mais des activités comme celles que le festival propose y contribuent aussi. Surtout que, dans ce cas précis, on fait connaître des traditions et des courants musicaux, des instruments et des artistes moins connus et qui méritent pourtant de l'être et

contribuent à affiner le jugement. Des courants, des instruments et des artistes d'ici, certes, mais d'ailleurs également.

Ce qui m'amène à la deuxième idée que je veux avancer.

Je est aussi tous les autres

Je le dis très vite, faute de place, mais je suis persuadé qu'il y a, par l'art et donc aussi par la musique, une manière d'atteindre un universel, comme c'est aussi le cas en mathématiques ou en sciences. À cette hauteur où nous sommes transportés, c'est à l'humanité tout entière qu'on appartient et par laquelle on se découvre, en restant soi-même, mais tout en étant autre en même temps.

Notre époque, entre frileux replis identitaires, censure, et accusations d'appropriation culturelle a, il me semble, grand besoin de tout cela, qui contribue de manière incomparable à la conversation démocratique de l'humanité tout entière. L'école y contribue. Le festival dont je parlais plus haut aussi.

Je les ai souvent cités, mais ce sont les profondément justes et bouleversants mots du grand Tagore (1861-1941) qui ont à mon sens le mieux exprimé tout cela. « Aussitôt que nous comprenons et apprécions une production humaine, elle devient nôtre, peu importe sa provenance. Je suis fier de mon humanité quand je peux reconnaître et apprécier les poètes et les artistes de pays autres que le mien. Qu'on me laisse goûter cette joie sans mélange de savoir que sont miennes toutes les grandes gloires de l'humanité ». Et encore :

« Nous pouvons devenir puissants par la connaissance, mais nous atteignons la plénitude par la sympathie. L'éducation la plus élevée est celle qui ne se contente pas de nous donner des informations, mais qui rend notre vie en harmonie avec tous les autres. »

On ne le sait pas toujours, mais Tagore était aussi un formidable compositeur. Et justement, cas unique, il a même composé les hymnes nationaux de deux pays.

Docteur en philosophie, docteur en éducation et chroniqueur, Normand Baillargeon a écrit, dirigé ou traduit et édité plus de soixante-dix ouvrages.

LEDEVOIR

Il faut tout un village pour protéger les enfants

Nos stratégies doivent être concertées et pilotées de manière collective pour éviter la dispersion et le gaspillage d'énergie

Marie-Pier Jolicoeur

L'autrice est doctorante en droit des

enfants dans l'environnement numérique

à l'Université Laval et à l'Université d'Ottawa.

Je me suis récemment prononcée dans Le Devoir sur l'importance de tenir compte des capacités évolutives de l'enfant dans notre discours portant sur sa relation aux écrans. Un autre élément qui m'a marquée depuis le début de mon parcours doctoral — et qui fait écho à cette question du raffinement et des nuances à amener dans le débat — est celui de savoir à qui incombe la responsabilité des questions que le sujet soulève.

On cherche souvent, et à tout prix, à trouver un grand coupable ou au moins un seul responsable pour résoudre ces problèmes. Alors, à qui faire porter le fardeau de la protection des futures générations dans l'univers numérique ?

Un faux dilemme

N'est-ce pas aux parents plutôt qu'au gouvernement de surveiller ce que leurs enfants font sur leurs écrans à la maison ? Est-ce à l'industrie et aux « pushers virtuels » auxquels revient toute la faute ? N'est-ce pas simplement aux enfants à apprendre à s'autoréguler et à développer leurs compétences numériques ? Qu'en est-il des éducateurs, des garderies, des professeurs, des écoles, des institutions de santé publique et des organismes de protection de l'enfance ?

Cette liste révèle, selon moi, un faux dilemme voulant que l'on doive « choisir » une solution au détriment d'une autre pour protéger les personnes mineures en ligne.

Comme juriste, on m'a parfois dit très directement dans des forums universitaires ou publics que « ce n'est pas une affaire de droit, mais plutôt [insérer ici une des réponses qui suivent] » de parentalité, d'éducation, de prévention, d'autorégulation, etc. Dans le même ordre d'idées, un journaliste m'a déjà demandé dans le cadre

d'une entrevue qui portait sur la vérification de l'âge sur les sites pornographiques : « Est-ce que ce sont les parents ou l'industrie qu'il faudrait responsabiliser ? »

Nous n'avons pas à choisir une solution au détriment d'une autre. Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies a réalisé un exercice en 2021 qui a mené à la publication d'un important commentaire sur la protection et la promotion des droits de l'enfant dans l'environnement numérique. Il n'a pas fait de choix. Il n'a pas tranché entre les parents, les enfants, les éducateurs, les gouvernements ou l'industrie. Il a réuni l'ensemble de ces acteurs autour de la même table (dont 709 enfants) pour réfléchir. Il a ensuite publié l'un des textes que je considère parmi les plus importants à ce jour pour offrir des lignes directrices pour protéger les enfants à travers l'omniprésence des écrans, et maximiser aussi les avantages que ces derniers offrent.

Le rapport français Enfants et écrans. À la recherche du temps perdu, publié en avril dernier, résulte d'une démarche similaire où des experts de l'industrie technologique, des secteurs de la santé et de l'éducation, des juristes, des parents et également des enfants ont été consultés.

Pluralité normative

Ainsi, pour trouver qui est responsable de la question des enfants et des écrans, d'abord, je demanderais de quel problème on parle ici. Vise-t-on, par exemple, l'usage excessif des écrans dans la petite enfance ? L'accès à la pornographie en ligne ? Le harcèlement sur les réseaux sociaux ? La dépendance aux jeux vidéo ? La présence du téléphone en classe ? L'usage des écrans avant l'entrée en maternelle ? Ensuite, je dirais que nous n'avons pas à choisir un seul responsable ou une seule solution.

Dans le jargon universitaire de la sociologie du droit, on va parler de « pluralité normative », c'est-à-dire un bouquet de solutions, de normes, et d'initiatives qui, selon les contextes et les questions, s'additionnent pour former une réponse efficace face à des problèmes de société.

Il faut tout un village pour s'assurer que les droits des enfants sont protégés dans l'environnement numérique. Et pour que ce village soit efficace, comme l'expriment les conclusions du rapport français d'avril 2024 précédemment cité, les stratégies doivent être concertées et pilotées de manière collective pour éviter la dispersion... et le gaspillage d'énergie.

LEDEVOIR

Revitaliser les langues autochtones

Malgré les défis, quelques initiatives locales et régionales veillent à leur diffusion, à leur apprentissage et à leur protection

JEAN-BENOÎT NADEAU

COLLABORATION SPÉCIALE

« Le Québec compte 69 écoles autochtones des centres d'amitié autochtones, présents dans au moins 14 villes, qui agissent également pour la transmission des savoirs et en particulier des langues », dit l'anthropologue Carole Lévesque, professeure titulaire à l'INRS et responsable de DIALOG, un réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones créé en 2001.

En 2018, le réseau DIALOG a créé l'Alliance Kapakan, qui s'intéresse plus particulièrement aux questions éducatives, notamment aux langues. Grâce au soutien de la Fondation Lucie et André Chagnon, cet organisme a tenu une quinzaine d'ateliers et, plus récemment, un deuxième forum qui a réuni une cinquantaine de participants. « On parle beaucoup de la langue comme d'une question de droits, mais les initiatives en éducation ne sont absolument pas connues », note la professeure.

Frances Mowatt participe aux activités de l'Alliance Kapakan depuis deux ans. Enseignante à l'école Migwan dans la communauté de Pikogan, près d'Amos, en Abitibi, elle a découvert Kapakan par sa soeur Julie, qui siège au comité d'orientation stratégique et scientifique de l'Alliance. « J'ai beaucoup profité des échanges, notamment pour trouver des trucs, et passer les nôtres », dit-elle.

Inverser la tendance

Selon Carole Lévesque, il est très difficile de faire des généralisations sur l'état des 11 langues autochtones au Québec. Le cri, l'inuktitut, le naskapi et l'attikamek profitent d'un taux de transmission très élevé. À l'inverse, le huron, le malécite, le mohawk, l'abénaquis sont très menacés ou quasi éteints. Entre les deux, il y a l'anichinabé, l'innu et le micmac, dont la santé varie selon les communautés et les générations.

Frances Mowatt donne quelques chiffres sur la situation à Pikogan, qui compte environ 650 résidents. « Chez les

55 ans et plus, presque tous [parlent l'anichinabé]. Mais chez les 35-55 ans, ça tombe à la moitié, puis au quart chez les 18-35 ans, et 10 % chez les plus jeunes. Heureusement, les enfants le comprennent encore beaucoup, on mise là-dessus. Mais le manque de vocabulaire des parents est un défi. »

Elle fait partie d'un comité d'aînées et d'anciennes enseignantes qui s'est constitué en une sorte de commission de terminologie : elles se rencontrent une fois par mois afin de moderniser la langue anichinabée. « Notre langue est très imagée, mais il nous manque plein de mots. À chaque rencontre, on explore un thème : les animaux sauvages, les animaux de la ferme, la nourriture, etc. », raconte Frances Mowatt, qui travaille à constituer un petit dictionnaire visuel de 2000 mots.

Le type d'initiatives varie beaucoup selon la communauté et la langue, explique Carole Lévesque. Chez les

Innus de Pessamit, sur la Côte-Nord, où l'on parle beaucoup la langue, la communauté se mobilise en mars, lors du Mois des langues autochtones, pour organiser une programmation dense de concours, de dictées et d'activités autour de la langue. Du côté de Uashat-Maliothenam, à SeptÎles, on organise plutôt des séjours sur le territoire pour faire découvrir aux jeunes les sentiers de portage, les rivières et leur faire pratiquer le vocabulaire. Côté attikamek, le Centre d'amitié autochtone de La Tuque explore la possibilité de faire plus de place à la langue dans les écoles du centre de services scolaire.

Favoriser la persévérance scolaire

Frances Mowatt explique que sa communauté mise fortement sur la langue et la culture pour assurer la persévérance scolaire — et vice-versa. Depuis que Pikogan a pris en charge l'éducation en 1980, l'école primaire Migwan accueille 92 à 110 enfants selon les années. Le programme est principalement en français,

mais les enfants reçoivent deux heures et demie en anichinabé chaque semaine. « Mais il nous faut tout faire. Les cahiers d'exercices, les livres, on ne peut rien commander. »

La langue évolue parce que les communautés évoluent, en particulier vers la ville. « Depuis 25 ans, la tendance est continue. La moitié des 1200 municipalités ont une présence autochtone avec des proportions appréciables dans plusieurs villes, dont Québec, Val-d'Or », dit Carole Lévesque. Dans la région métropolitaine de Montréal, le chiffre serait d'environ 34 000, rapporte le Réseau de la communauté autochtone à Montréal. Pour La Tuque, on en serait à 23 % de la population selon Statistique Canada. Cosignataire en 2015 d'une importante

synthèse des connaissances sur la réussite et la persévérance scolaires des élèves autochtones, elle ajoute : « Quand on est rendu dans des proportions pareilles, ça prend des politiques. On ne peut plus compter sur les aménagements à la pièce ».

Elle salue les enseignantes qui font des efforts louables dans ce sens, mais elle déplore le fait qu'elles soient rarement soutenues par leurs collègues, la direction scolaire ou celle du Centre de services scolaire. « Ça prend une politique interne d'accueil des élèves autochtones, ça prend une approche pédagogique, du matériel, des actions de la hiérarchie. La connaissance de la langue et de la culture autochtones ne suffit pas. »



FRANÇOIS LEGAULT ET JUSTIN TRUDEAU

Moins en désaccord que vous le croyez

PAUL JOURNET
La Presse

Si on s'en tient aux déclarations officielles, un univers sépare Québec et Ottawa au sujet de l'immigration. D'un côté, François Legault affiche une fermeté. De l'autre, Justin Trudeau ouvre grand les bras.

Mais en décortiquant les positions, un portrait plus nuancé apparaît. Depuis quelques mois, Ottawa est rattrapé par la réalité et se rapproche un petit peu du Québec.

Il n'y a pas si longtemps, M. Trudeau s'en tenait à son habituel discours moral. Pour lui, le concept même de la « capacité d'accueil » était suspect. Toute limite à l'immigration flirtait avec l'intolérance. Mais il ne peut plus nier les faits. La hausse rapide et importante de l'immigration accentue la crise du logement. Le nombre de résidents non permanents aggrave aussi la pénurie d'enseignants et de soins de santé.

Autre fait incontestable : le Québec fait plus que sa part d'efforts. Il accueille plus du tiers des demandeurs d'asile au pays, ce qui dépasse son poids démographique.

Dans les derniers mois, le gouvernement fédéral a donc révisé sa position.

Il reconnaît que la capacité d'accueil n'est pas illimitée.

Il ne nie pas la pression sur les services publics.

Il est d'accord pour exiger que les travailleurs temporaires connaissent le français.

Et enfin, il accepte de mieux répartir géographiquement les demandeurs d'asile dans le pays, de façon volontaire bien sûr. Il a créé un comité avec les provinces qui présentera ses recommandations d'ici l'automne.

M. Trudeau a peu changé son discours officiel. Mais dans ses gestes, il se rapproche lentement des demandes du Québec.

Dans le cas de M. Legault, c'est le contraire.

Pour faire pression sur le fédéral, il monte le ton, au risque de commettre des outrances. Par exemple, il avance que « 100 % » de la crise du logement provient des immigrants, alors qu'elle résulte aussi de la hausse des taux d'intérêt, de la bureaucratie et du désinvestissement en logement social.

Mais M. Legault est moins ferme sur le fond que sur la forme.

C'est particulièrement vrai pour le nombre d'immigrants. Pour les candidats permanents, après une baisse en 2018, il a rétabli le volume au niveau habituel. Quant aux temporaires, ils sont passés de 160 000 à 560 000 depuis son arrivée au pouvoir. Et ce n'est pas entièrement à cause du fédéral – le Québec gère au moins le tiers de ces candidats.

En principe, le gouvernement caquiste veut réduire le nombre d'immigrants temporaires. Mais il préfère ne pas le faire lui-même.

Il existe deux grandes catégories de programmes.

Québec contrôle celle des travailleurs avec un permis fermé. Ces individus viennent à l'invitation d'un employeur dans un secteur en pénurie de main-d'œuvre.

L'autre programme, celui de la mobilité internationale (PMI), est géré par le fédéral. C'est un fourre-tout qui comprend de nombreux groupes, y compris les travailleurs avec un permis ouvert qui peuvent changer d'employeur sans perdre leur droit de séjour.

M. Legault préférerait que le fédéral fasse des coupes dans le PMI pour réduire l'immigration temporaire. À cela, M. Trudeau répond : si vous insistez pour diminuer le nombre de résidents temporaires, montrez-nous en premier votre plan...

Malgré ce différend, le chef libéral ne s'oppose plus au principe d'une réduction. Un changement qui n'est pas anodin.

Pour la langue, M. Legault a déjà agi.

En novembre dernier, il a annoncé que les travailleurs temporaires avec un permis fermé devront afficher une maîtrise de niveau 4 à l'oral – assez pour entretenir une conversation. Ce sera toutefois seulement vérifié au renouvellement de leur permis. Et des exemptions sont prévues, notamment pour les travailleurs agricoles.

Québec voudrait que le fédéral impose la même exigence pour l'autre programme de travailleurs temporaires, celui géré par Ottawa. M. Trudeau s'y montre désormais ouvert.

Pour les demandeurs d'asile, c'est plus compliqué.

La responsabilité relève entièrement du fédéral. Le Québec est confiné au rôle de quémandeur. Mais au moins, ses doléances sont désormais reconnues.

Le fédéral a rétabli le visa pour les Mexicains. Ils ont désormais besoin de ce papier pour séjourner au pays. Cela a instantanément réduit leur nombre.

La majorité des demandeurs d'asile au Québec vient désormais de l'Inde. La ministre caquiste de l'Immigration, Christine Fréchette, réclame de resserrer l'octroi des visas afin de réduire les demandeurs. Elle voudrait une baisse de 50 %.

C'est impossible à garantir. Le fédéral contrôle les moyens, mais pas les résultats. Même s'il peut rendre la

démarche moins facile, il doit respecter le droit international.

N'empêche que Québec et Ottawa reconnaissent que les demandes sont trop longues à traiter. C'est vrai à deux niveaux. Le fédéral prend trop de temps à octroyer un permis de travail aux demandeurs. Et il tarde aussi à examiner leur dossier pour décider s'il leur accorde le statut de réfugié, et donc la résidence permanente menant à la citoyenneté.

Pour Québec, c'est frustrant. Car c'est la province qui leur paie l'aide sociale en attendant la réception du permis leur permettant de travailler.

Marc Miller, ministre fédéral de l'Immigration, promet de réduire le délai. Il reste à voir s'il domptera sa bureaucratie. Mais au moins, il reconnaît le problème.

Enfin, il reste le débat sur le chèque pour indemniser Québec. Ici, le désaccord est normal. Deux ordres de gouvernement négocient dans leur intérêt financier.

Je ne veux pas gommer les différences évidentes entre MM. Legault et Trudeau. Leurs opinions sur l'immigration sont très contrastées. Cela se remarque pour une catégorie particulière : la réunification familiale, où des conjoints, par exemple, rejoignent leur famille. Le Québec retarde les dossiers et le fédéral tape du pied et réclame plus d'humanité.

Les premiers ministres exagèrent leur désaccord devant les caméras pour plaire à leur électorat respectif. Mais l'écart est moins grand qu'ils le prétendent, et il continue de rétrécir.



Drainville offre une classe à Arcand

Pour ceux qui étaient sur une autre planète, rappelons que c'était la dernière édition de l'émission matinale de Paul Arcand au 98,5 vendredi. Les hommages ont fusé – et ils étaient bien mérités ! Le témoignage d'une auditrice qui a appris le français en l'écoutant a provoqué un moment cocasse en ondes. « Des fois, je me dis que je suis plus efficace qu'un programme de francisation, qu'est-ce que t'en penses, Bernard ? », a lancé Paul Arcand, avec cette pointe d'humour qu'on lui connaît.

« J'ai besoin de profs, justement ! a répondu le ministre Drainville, ex-chroniqueur politique. Paul, pour ta retraite, je vais te trouver une classe, mon gars... une école au complet ! » « Je le sais, tu prends n'importe qui ! », a répliqué le roi des ondes du tac au tac. Hilarité générale ! On se rappelle que le ministre de l'Éducation se donnait pour objectif lors de la dernière rentrée scolaire d'avoir à tout le moins « un adulte » par classe, avec ou sans formation universitaire, tant il manque de profs.



LA HAUSSE DE LA TAXE SCOLAIRE LIMITÉE À 3 % AU QUÉBEC

Québec limitera cette année à 3 % la hausse moyenne de la taxe scolaire, qui aurait pu être beaucoup plus salée autrement en raison du contexte inflationniste. Pour combler le manque à gagner, Québec accordera une subvention additionnelle de 150 millions aux centres de services scolaires. C'est ce qu'a annoncé vendredi le cabinet du ministre des Finances, Eric Girard. Le taux de la taxe scolaire passera de 0,09730 \$ à 0,09152 \$ par tranche de 100 dollars d'évaluation. Ainsi, le compte de taxes scolaire moyen au Québec, qui est présentement

de 355 \$, augmentera d'approximativement 10 \$, à 365 \$ en 2024-2025. Une nuance importante : le taux de taxe diminue puisque la valeur des propriétés augmente d'année en année, si bien que le montant payé, lui, augmente bel et bien. Le tout s'aligne sur la décision prise par Québec, il y a deux ans, de limiter à 3 % la hausse de plusieurs tarifs gouvernementaux.

— Henri Ouellette-Vézina, La Presse

**le journal
de montréal**

Monsieur le ministre de l'Immigration, c'est vous qu'on blâme !

Mario Dumont

Le ministre de l'Immigration Marc Miller se dit « tanné que les gens blâment les immigrants pour absolument tout ». En utilisant l'expression « les gens », il vise poliment François Legault, attaquant ses déclarations sur le lien entre immigration et pénurie de logements.

Ce que le ministre fédéral doit saisir, c'est que lorsque François Legault présente les chiffres sur l'impossibilité de loger le nombre record de nouveaux arrivants, il ne blâme pas les familles immigrantes. Il ne pointe pas du doigt individuellement les familles d'immigrants qui évidemment ont besoin d'un toit lorsqu'on les accueille chez nous.

Il accuse le gouvernement fédéral. Il vise l'incompétence du fédéral à faire respecter les frontières. Il dénonce l'incurie du ministère fédéral de l'Immigration, incapable de traiter les dossiers dans des délais raisonnables, ce qui contribue à créer un marché de l'immigration illégale.

Le premier ministre du Québec réproouve le règne du faux qui s'est installé au Canada. De faux étudiants étrangers qui ont abusé des largesses des programmes. De faux demandeurs d'asile au Canada qui ne sont pas en danger dans leur pays, mais qui ont trouvé la faille dans notre système.

PERTE DE CONTRÔLE

Les problèmes ne proviennent pas des immigrants en tant qu'êtres humains, mais de leur nombre devenu complètement ingérable depuis deux ans. Quand un restaurant rempli laisse des gens sur le trottoir, ce n'est pas une attaque personnelle contre ces personnes, c'est le simple constat qu'aucune chaise n'est disponible.

Au Québec, il y a deux fois plus d'immigrants temporaires qu'il y a deux ans : nous en sommes à 560 000 pour une

petite population de 9 millions. Quelqu'un peut-il sérieusement faire semblant d'être étonné qu'il manque de logements ? De classes d'accueil dans les écoles ? De services publics ?

En résumé, Marc Miller, ce ne sont pas les immigrants qui sont à blâmer, c'est vous-même. Et votre chef Justin Trudeau. Et votre gouvernement.

ÉCONOMISTES AUSSI

Il n'y a pas seulement François Legault qui fait ce constat. Des économistes, des spécialistes en habitation, des organismes communautaires soulignent aussi que le flot actuel de nouveaux arrivants n'est pas soutenable.

Les directeurs d'école ne savent plus comment s'y prendre pour la prochaine rentrée tellement le nombre de nouveaux élèves est élevé. On ne peut plus arriver à trouver les locaux et le personnel pour autant de classes d'accueil et de francisation.

Bien qu'il ait raison sur le fond, François Legault doit cependant faire preuve de plus de prudence et de raffinement dans sa façon de s'exprimer. Personne ne veut faire renaître la caricature du « Ils viennent voler nos jobs ».

Le Québec a besoin d'immigration. Sans cet apport, nous ne serons plus nourris, logés, soignés et quoi encore.

De surcroît, sans immigration, c'est l'appauvrissement qui nous guette. Sur ce point, l'économiste en chef de la Banque Nationale, Stéphane Marion, est pertinent. L'immigration ordonnée est gage de prospérité. Cependant, trop d'immigration engendre d'importants problèmes au point de faire baisser notre niveau de vie.

**le journal
de montréal**

Les taxes scolaires auraient pu être salées

Québec est intervenu pour freiner la hausse à 3 %

NICOLAS LACHANCE Bureau parlementaire

Le gouvernement Legault a de nouveau compensé les centres de services scolaires pour limiter la hausse de taxe scolaire à 3 %, alors qu'elle aurait été de 15 % sinon.

Le premier ministre François Legault est intervenu afin de bloquer une forte hausse de la taxe scolaire. Il souhaitait que sa promesse de limiter la hausse des tarifs à 3 % soit respectée pour cette taxe également, selon nos informations.

Pour y arriver, une aide financière supplémentaire de 150 M\$ est offerte aux centres de services scolaires à même les fonds publics.

Le ministère de l'Éducation prévoyait une forte croissance des besoins des centres de services scolaires.

Cette croissance signifiait 15 % d'augmentation des taxes scolaires, principalement liée à l'indexation et à l'inflation.

La moyenne de la hausse prévue représentait ainsi 54 \$ par ménage, comparativement à la facture 2023-2024.

Cette hausse sera finalement de 3 %, a signalé le ministère des Finances, qui a débloqué des fonds additionnels pour compenser les sommes que réclament les centres de services scolaires pour fonctionner.

« Ainsi, le compte moyen au Québec, qui est actuellement de 355 \$, augmentera de 10 \$ pour s'établir à 365 \$ en

2024-2025 », a fait savoir le cabinet du ministre Eric Girard.

« Nous priorisons la qualité des services en éducation tout en limitant la hausse du compte de taxe scolaire pour les familles québécoises », a plaidé le ministre dans une déclaration publiée hier.

Avec les impôts des Québécois, « le gouvernement verse déjà chaque année aux centres de services scolaires une subvention de l'ordre de 1,8 milliard \$ afin de réduire le compte de taxe scolaire des Québécois et de maintenir un taux de taxe unique à travers le Québec », peut-on aussi lire dans le document.

« UN PEU DE RÉPIT »

Selon le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, ce geste permet « un peu de répit aux familles » tout en assurant « de fournir aux centres de services scolaires les ressources financières nécessaires pour offrir les services ».

Les taxes scolaires sont payées par les propriétaires. L'aide financière offerte par le gouvernement est financée par l'ensemble des contribuables.

En 2018, le gouvernement Legault a imposé d'un taux unique de la taxe scolaire au Québec.

**le journal
de montréal**

L'été de l'école à deux vitesses

Des parents doivent payer des centaines de dollars pour des cours d'été alors que c'est gratuit pour d'autres

DAPHNÉE DION-VIENS

Le Journal de Québec

Tous les élèves ne sont pas égaux devant les cours d'été. Des centres de services scolaires ont décidé d'étendre la gratuité à tous leurs élèves cette année, alors que d'autres doivent plutôt déboursier des centaines de dollars pour y avoir accès, déplorent des parents.

Dans le cadre de son plan de rattrapage, Québec a annoncé en début d'année que les cours d'été pour les matières visées par les épreuves ministérielles de quatrième et cinquième secondaire seront gratuits cet été, alors que des élèves ont manqué jusqu'à quatre semaines d'école à la fin de 2023 à cause de la grève des enseignants. Les cours de la première à la troisième secondaire ne sont toutefois pas inclus dans cette mesure, si bien que les tarifs habituels s'appliquent dans plusieurs centres de services scolaires.

Christine Simard, la mère d'un élève de deuxième secondaire qui est en échec en mathématique cette année, a toutefois eu la mauvaise surprise d'apprendre qu'aucun cours d'été n'est disponible pour son garçon dans son centre de services, situé sur la Rive-Sud de Montréal.

Or il ne s'agit pas d'un cas isolé. Les douze centres de services scolaires de la Montérégie et de l'Estrie se sont regroupés pour offrir des cours en ligne, mais seulement aux élèves de la troisième à la cinquième secondaire. Les élèves plus jeunes sont dirigés vers des services de cours et tutorat privés, où la facture est beaucoup plus salée, pouvant grimper jusqu'à 600 \$, a constaté Mme Simard.

Pendant ce temps, d'autres centres de services scolaires, comme celui de la Capitale à Québec, ont plutôt fait le choix cette année d'offrir gratuitement tous leurs cours d'été, disponibles pour leurs élèves de la première à la cinquième secondaire.

SITUATION INÉQUITABLE DÉNONCÉE

« C'est clairement une situation inéquitable, ça me dérange énormément », affirme Mme Simard.

Les représentants des parents dénoncent aussi la situation, alors que les retards d'apprentissage existaient

bien avant la grève, en raison notamment des chambardements causés par la pandémie.

Ils ont d'ailleurs réclamé récemment, aux côtés de Québec solidaire, que les cours d'été soient gratuits en tout temps, pour tous les élèves.

« Au mois de février, si un enfant a des problèmes, il aura en principe des services gratuits. Là, tout d'un coup, quand tu arrives au mois de juin, les services ne sont plus gratuits. Cet enfant-là va avoir une chance de se rattraper juste si ses parents ont de l'argent. Ça n'a pas de sens », lance Sylvain Martel, porte-parole du Regroupement des comités de parents autonomes du Québec.

« On ne peut pas continuer à pelleter le problème par en avant, jusqu'à ce qu'un jeune en difficulté puisse avoir accès à de l'aide [l'été] seulement en quatrième et cinquième secondaire », ajoute Mélanie Laviolette, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec.

Au cabinet du ministre de l'Éducation Bernard Drainville, on indique que « chaque centre de services est responsable de prendre ses décisions à cet égard », comme c'est le cas chaque été.

« On est toujours ouverts à entendre les bonnes idées pour améliorer la réussite des élèves », ajoute son attaché de presse, Antoine de la Durantaye.



**le journal
de montréal**

Rassembler notre nation au sein d'un État laïque

Le 16 juin 2024 marquera les cinq ans de l'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi sur la laïcité de l'État. La loi 21 a contribué à l'atteinte d'un équilibre en matière de laïcité de l'État. Elle contribue ainsi à la préservation de la paix sociale et à la valorisation de l'appartenance à notre nation à travers nos valeurs communes.

La loi 21 a mis fin à un débat qui a divisé les Québécois pendant plus de 10 ans. À la suite de la crise des accommodements de 2006-2007, une nécessité grandissante s'est manifestée dans la population afin de réaffirmer les valeurs de laïcité de la nation québécoise, contre le multiculturalisme canadien et sa politique de laisser-faire.

Malheureusement, les gouvernements libéraux n'ont rien fait pour trouver une solution à ce débat et ont laissé la situation s'envenimer. Quand le gouvernement de la CAQ a adopté la loi, en 2019, elle était le fruit d'un compromis ralliant une nette majorité de Québécois et une façon de tourner la page sur un débat qui durait depuis trop longtemps. Je souhaite d'ailleurs saluer le travail de mon collègue Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice, pour l'adoption de cette loi.

PROGRÈS SOCIAUX

La Loi sur la laïcité de l'État s'inscrit dans la continuité de l'histoire québécoise, marquée par diverses avancées effectuées tout au long du vingtième siècle en faveur d'une plus grande séparation entre les religions et l'État. Les Québécois souhaitent être libres de croire ou non et aspirent à être traités avec égalité par l'État. Ces principes ont fait du Québec une nation à l'avant-garde de plusieurs progrès sociaux qui ont contribué notamment à l'émancipation des femmes et des minorités sexuelles.

Ce compromis constitue aujourd'hui un choix de société raisonnable et légitime qui a permis de consolider la cohésion sociale en incarnant les aspirations des Québécois.

La loi établit un espace de liberté au sein duquel l'État québécois garantit à chacun le droit d'être traité équitablement, notamment dans la prestation de services publics, sans égard à ses croyances. Ce droit collectif est fondamental pour notre nation et, comme ministre

responsable de la Laïcité, je continuerai de défendre cet héritage chèrement gagné par les Québécois depuis la Révolution tranquille.

ÉDUCATION

À cet égard, il ne fait aucun doute que l'éducation à la laïcité doit être au cœur de la formation de tous les élèves. Le remplacement du cours Éthique et culture religieuse par le cours Culture et citoyenneté québécoise constitue une avancée considérable. L'école québécoise a la mission d'enseigner ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous divise.

Je le dis en tant que citoyen, père et ministre responsable de la Laïcité. Je l'affirme aussi en tant qu'ancien enseignant et ancien ministre de l'Éducation.

La Loi sur la laïcité de l'État a été consolidée en mai dernier par la reconduction de la disposition de souveraineté parlementaire dérogeant à la Charte canadienne des droits et libertés. En édictant cette disposition, l'Assemblée nationale a mis en oeuvre un choix de société qui permet d'établir un équilibre entre les droits individuels et collectifs. Ce sont les élus de la nation québécoise, et non les juges nommés par Ottawa, qui doivent avoir le dernier mot sur nos lois.

Désormais, la laïcité est formellement inscrite dans la loi comme une valeur fondamentale de notre nation. À ce titre, j'invite chaque Québécois, quelles que soient ses origines et ses convictions, à la faire sienne. C'est ainsi que nous pourrions nous rassembler comme nation et renforcer la cohésion sociale qui nous unit et nous rend plus forts.

Jean-François Roberge
Ministre responsable de la
Laïcité



**le journal
de montréal**

La démocratie syndicale en prend pour son rhume à la FAE

Réjean Parent

La décision de la FAE de contester la loi 21 sur la laïcité de l'État a fait bondir plusieurs analystes et experts politiques. Voulant jouer dans la subtilité, ses dirigeants ont mis l'accent sur la clause dérogatoire.

Une lettre ouverte d'anciens présidents de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal est venue leur rappeler les origines de cette clause dérogatoire et la protection qu'elle procure aux Québécois pour s'extraire des diktats du fédéral.

Pour la plupart des intervenants, la FAE commet un impair impardonnable. On lui reproche de prendre des décisions à l'insu de ses membres, d'engloutir des centaines de milliers de dollars après une grève où ses membres ne disposaient pas d'un fonds de grève et de favoriser des procédures décourageant ses membres à demeurer jusqu'à la fin de l'assemblée.

On a toutefois pu constater le malaise de la présidente, Mélanie Hubert, à défendre la position de sa fédération. C'est un retour cinglant de l'histoire pour les syndicats de la FAE qui quittèrent la CSQ, il y a une vingtaine d'années, en prétextant qu'elle n'était pas assez démocratique.

En fait, les syndicats dissidents de l'époque refusaient de se rallier à la majorité !

LE CORPORATISME

En 2006, des observateurs voyaient en la FAE des syndicats plus militants en omettant leur jusqu'au-boutisme qui exaspérait les syndicats plus réalistes.

La FAE arguait qu'elle pratiquait un syndicalisme de transformation sociale alors qu'elle versait dans un corporatisme enseignant.

Les dirigeants des syndicats de la FAE reprochaient à la CSQ son grand recours à la publicité. La nouvelle fédération y a recouru après la scission.

Quelques leaders de la FAE ont cru que la concurrence syndicale rehausserait les ententes de conventions collectives, or, c'est faux.

LA FRAGILISATION

Au contraire, les patrons se sont réjouis de ce conflit interne et de la séparation qui s'en est suivie. Il était clair pour eux que le syndicalisme enseignant en prenait pour son rhume.

Le comité patronal de négociation a joué les deux fédérations d'enseignants (FAE et FSE-CSQ) l'une contre l'autre au cours des rondes de négociations. C'était encore plus évident dans la dernière alors que la FAE se trouvait à la remorque du Front commun intersyndical, et ce, malgré sa mobilisation costaute !

Il est temps, après 20 ans de séparation, de réaliser que l'expérience a été infructueuse et de reconstruire une base unitaire des enseignants au sein de la CSQ. J'avance cette idée en n'étant pas sûr de l'intérêt des uns et des autres de se retrouver dans les mêmes instances.

Pourtant, c'est la voix qui s'impose pour redonner toute la vigueur au syndicalisme enseignant dans le réseau scolaire. Une analyse plus exhaustive du recours contre la loi 21 aurait pu éviter l'errance de la FAE et l'avantage d'un front uni.

Les vieux routiers sont partis. Le temps de faire la paix est venu. Mélanie Hubert, présidente de la FAE, m'apparaît de cette trempe.

le **journal**
de **québec**

Brigadière de l'année

Le Journal de Québec

Lili-anne Labrecque, 11 ans, élève de 5e année de l'école Guillaume-mathieu à Québec, qui assurait le poste de brigadière pour piétons, a mérité le titre de « Brigadière de l'année » Caa-québec. Lili-anne s'est démarquée en étant toujours à l'heure et même en avance à son poste, en communiquant toujours adéquatement les consignes de sécurité. Elle a également démontré de l'intérêt pour sa responsabilité tout au long de l'année. Elle s'est vu remettre un vélo et un casque Louis Gameau d'une valeur de plus de 500 \$. La brigade scolaire Caa-québec existe depuis 1929. Depuis toutes ces années, ce sont des milliers d'élèves de 4e, 5e et 6e année qui ont appris, observé et

transmis les règles de sécurité. Postés aux coins des rues, dans les corridors et cours d'école ou dans les autobus scolaires, ils assurent la sécurité des élèves. Il y a plusieurs types de brigades possibles : brigade pour piétons, brigadier d'autobus, brigadier d'école. Sur la photo, de gauche à droite : Danielle Roberge et Julie-anna Grenier, respectivement animatrice et formatrice, et technicienne en sécurité routière à la Fondation Caa-québec ; Lili-anne Labrecque, brigadière de l'année, et Lou Marchand, responsable de la brigade scolaire à l'école Guillaume-mathieu. À l'arrière-plan, tous les jeunes de la brigade scolaire de l'école Guillaume-mathieu.



PHOTO FOURNIE PAR CAA-QUÉBEC

Mylène Moisan

L'avenir peut se cacher dans un ballon

Par Mylène Moisan, Le Soleil

CHRONIQUE / C'était le 3 juin 2016, j'avais rendez-vous à l'école Louis-Joseph-Papineau dans le quartier Saint-Michel pour rencontrer des profs qui font une différence dans la vie de leurs élèves, ils sont parmi les plus défavorisés de la ville.

La porte à l'entrée faisait un bruit de porte de prison.

J'ai assisté au cours de sciences de Nathalie Vachon qu'elle enseigne là depuis 2003, je l'ai observée interagir avec de grands ados qui auraient donné cher pour ne pas être là. Elle arrivait à capter leur attention, même leur intérêt. Tenez, un moment donné, elle a voulu illustrer le concept de la poulie, elle a pris l'exemple du cordon dans un *hoodie*.

J'étais là pour un bouquin que sur lequel je planchais, *Dans une classe à part*, un recueil de portraits de profs inspirants. Nathalie Vachon l'était, elle avait une façon bien à elle d'enseigner. «Ma philosophie, c'était si je suis capable de les emmener à l'école dans un quartier comme ici, il faut que je sois symbolique pour eux. Les enfants doivent se sentir appréciés avant de se mettre au travail. Et moi, ça a toujours été ma façon de travailler depuis que j'enseigne, il faut qu'ils sentent que tu les aimes.»

C'était beau à voir.

Exprimez-vous. Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

Bref, si je vous parle de Nathalie aujourd'hui, c'est qu'elle m'a écrit pour me donner des nouvelles d'un de ses étudiants de secondaire 4 que j'avais rencontré ce jour-là. Voilà ce que j'ai écrit à propos de lui dans le livre, je vous reviens après pour la suite.

«J'ai quitté la classe pendant la période qu'elle accordait pour faire un peu de travail en équipe. Elle a demandé à un élève de venir me reconduire à l'entrée, que j'aurais eu possiblement autant de misère à retrouver à travers les labyrinthes. Un grand gaillard, qui faisait facilement six pieds.

- Madame Vachon, c'est une bonne prof?

- Oui.

- Elle passe bien sa matière?

- Oui.

Le gars n'était pas très jasant, nous avons marché un bout en silence.

- Qu'est-ce que tu veux faire plus tard?

- Je ne sais pas.

- Tu n'as aucune idée?

- Non.

- Parce que tu as trop de choix ou pas assez?

- Aucun.

- As-tu des intérêts?

- Pas vraiment.

- Aimes-tu le sport?

- Oui, beaucoup. Mais il n'y a pas d'avenir là-dedans.

- On ne sait jamais, il faut suivre ses passions.»

Je n'avais jamais su son nom à l'époque, mais j'avais gardé le souvenir de cet élève imposant qui m'avait gentiment et poliment reconduite à la porte de son école. Je me demandais bien ce qu'allait devenir ce grand ado qui ne se voyait aucun avenir.

Puis, le 3 mai à 21 h 29, ce message de Nathalie: «Je me permets de faire un suivi avec vous au sujet du grand gaillard qui vous a reconduite lors de votre passage à mon école. Il disait aimer le sport, mais qu'il n'y avait pas d'avenir là-dedans! Cet élève, Christy Nkanu, a été repêché au 8e rang cette semaine par les Stampede de Calgary!»

J'en ai eu des frissons. Et j'ai trouvé aussi magnifique que, toutes ces années plus tard, cette enseignante me donne des nouvelles d'un de ses anciens élèves, parmi les centaines qu'elle a eues dans sa classe.

Je l'ai «googlé» sur-le-champ, j'ai appris qu'il a été sélectionné aux États-Unis par un collège, puis à

l'université pour jouer au football, qu'il a fait son petit bonhomme de chemin jusqu'à ce qu'il accède le 30 avril à la ligue canadienne, la LCF, comme joueur de ligne offensif. Il y en a cinq sur le terrain, leur boulot est de protéger le quart-arrière.

Christy mesure six pieds deux pouces, il pèse 309 livres.

J'ai tenté d'entrer en contact avec lui par Messenger et par les Stampeders, je n'ai pas eu de retour. Heureusement, un journaliste du site LCF.ca a eu la chance de lui parler à peine une semaine avant le repêchage pour lui poser quelques questions sur son parcours, comme j'aurais aimé le faire de vive voix.

Comme s'il avait toujours joué

J'en ai appris une bonne. Quand je l'ai croisé à l'école, il venait à peine de découvrir le ballon ovale, lui qui jouait jusque-là au hockey et au water-polo. C'est un entraîneur de Louis-Joseph Papineau qui a eu la bonne idée de lui proposer d'essayer ce sport – il avait le physique de l'emploi –, c'était comme s'il avait toujours joué.

Je cite Felix Galli : «Dès sa première saison, il a obtenu un poste avec Équipe Québec et Équipe Canada, de quoi convaincre ses parents de laisser leur fils poursuivre la pratique de ce sport. «Mes parents se sont dit: "OK, peut-être que tu devrais juste jouer au football"», s'est-il remémoré en riant. «J'ai joué deux ans

à Louis-Joseph Papineau. Ma dernière année à l'école secondaire, j'ai joué à l'école St. Paul, en Californie.

Rendu là, il avait le rêve de poursuivre à l'université, il a fait les efforts qu'il fallait et il est allé en Utah et dans l'État de Washington, où il a été remarqué par les recruteurs de la LCF.

Rendu là, il avait un rêve. Dans une courte entrevue diffusée au début mai sur le site web des Stampeders, un journaliste lui demande ce qui le motive. «J'adore ce sport, je viens jouer tous les jours sur le terrain, j'en profite totalement.» C'est en anglais, il dit deux fois plutôt qu'une :«*I am embracing it*», c'est plus que profiter.

C'est le vivre pleinement.

Tout ça pour dire que ce grand gaillard désabusé avait un avenir qu'il ne voyait pas, parce qu'il ne pouvait s'imaginer que lui, le deuxième enfant d'une famille modeste de quatre, habitant dans un des quartiers les plus pauvres de Montréal, pouvait aspirer à plus que rien. Le seul chemin qu'il voyait devant lui n'allait nulle part.

Et puis, hop, un ballon.

Pour réagir à cette chronique, écrivez-nous à opinions@lesoleil.com. Certaines réponses pourraient être publiées dans notre section Opinions.

Politique

Le gouvernement Legault limite la hausse de la taxe scolaire à 3 %

Par La Presse Canadienne

Comme il l'a fait les années dernières, le gouvernement Legault a annoncé vendredi qu'il limiterait la hausse de la taxe scolaire à une moyenne de 3 %.

Québec s'engage d'ailleurs à verser le manque à gagner aux centres de services scolaires, qui se chiffre à 150 millions de dollars.

Le gouvernement a précisé dans un communiqué que le taux de la taxe scolaire passera de 0,09730 \$ à 0,09152 \$ par tranche de 100 dollars d'évaluation.

Par exemple, un compte de taxe moyen de 355 \$ augmentera de 10 \$ l'année prochaine. Selon le gouvernement, s'il n'avait pas agi, le montant aurait bondi de 54 \$.

Le gouvernement Legault rappelle qu'il verse chaque année 1,8 milliard \$ aux centres de services scolaires pour limiter la hausse pour les Québécois et garder la taxe scolaire uniforme dans l'ensemble du Québec.

Exprimez-vous. Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

«Tout en offrant un peu de répit aux familles, nous nous assurons de fournir aux centres de services scolaires les ressources financières nécessaires pour offrir les services qui permettront aux élèves de s'épanouir pleinement», a souligné le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville.

Lors des élections de 2022, la Coalition avenir Québec de François Legault avait promis de limiter la hausse des tarifs gouvernementaux à 3 % pour l'ensemble de son mandat.

Ainsi, le ministre des Finances, Eric Girard, avait fait adopter le tout premier projet de loi du gouvernement pour limiter certains tarifs, dont les permis de conduire, l'immatriculation et les tarifs de garderie jusqu'en décembre 2026.

Le gouvernement Legault avait aussi agi pour limiter la taxe scolaire en 2022 et 2023.

Le gymnase de l'école Notre-Dame de Roberval fermé en raison d'un début d'affaissement

Radio-Canada

L'école Notre-Dame de Roberval est contrainte de fermer son gymnase jusqu'à la fin de l'année scolaire en raison d'un début d'affaissement.

Des travaux seront entrepris pour que la situation revienne à la normale pour la prochaine rentrée.

D'ici la fin de l'année, les cours d'éducation physique se tiendront à l'extérieur.

Lorsqu'on a réalisé cette semaine quelques travaux de remplissage à la suite d'apparition de cuvettes, au niveau de la chaussée, on a constaté, avec l'entrepreneur, une possibilité d'affaissement dans le coin de du gymnase, qui est sur le long du lac Saint-Jean. Donc on a demandé de faire l'excavation du coin en question, et c'est effectivement le cas, on a constaté un petit rabaissement de deux à quatre centimètres, a expliqué Carl Gauthier, directeur du service des ressources matérielles au Centre de services scolaire.

Selon la direction, la sécurité des élèves et des membres du personnel n'a jamais été compromise.

Le gymnase a été ajouté à l'école plus que centenaire dans les années 70.

La structure du gymnase repose sur une dalle flottante puis sous cette dalle-là, on s'est rendu compte que le sol est constitué de divers matériaux de remplissage, donc de la roche, de l'argile, diverses matières végétales, ce qui fait en sorte que l'érosion a fait son œuvre. Puis on voit apparaître quelques poches vides, donc c'est probablement dû à la circulation des eaux souterraines. La théorie du niveau du lac également, qui varie beaucoup, n'est pas écartée non plus par les ingénieurs au dossier, a poursuivi Carl Gauthier en entrevue lors de l'émission Place publique.

Des modules de jeux seront aussi inaccessibles en raison de travaux d'asphaltage nécessaires.

Avec les informations de Mireille Chayer

Analyse/Les immigrants, ces boucs émissaires

Avec les flux migratoires qui s'intensifient, ce qui crée des pressions sociales, économiques et démocratiques, les acteurs politiques ne devraient-ils pas aborder la question de l'immigration avec réalisme, certes, mais surtout avec doigté et responsabilité?

Gérald Fillion

La question de l'immigration est centrale dans le débat politique sur tous les continents. Il y a une décennie, rappelons-nous, l'Allemagne accueillait un million de migrants sur son territoire, ce qui avait provoqué un vif débat social et politique ainsi que la création d'un nouveau parti d'extrême droite, l'AfD, qui vient d'obtenir un résultat historique aux élections européennes.

Chez nous, le gouvernement Trudeau est critiqué de toutes parts pour des politiques qui ont mené à une hausse que plusieurs jugent trop rapide de l'immigration au Canada au cours des dernières années.

Il s'est ajouté 1 271 872 personnes dans la population canadienne en 2023, du jamais-vu depuis 1957. La hausse est très rapide et la capacité d'accueil — en matière de logements et de services publics — semble dépassée.

Les économistes de la Banque Nationale sonnent d'ailleurs l'alarme depuis des mois. Je vous en parlais il y a exactement un an. La croissance démographique est forte et alimente une crise du logement déjà amorcée depuis quelques années.

L'économiste en chef Stéphane Marion soulignait alors que la hausse de la population au premier trimestre de 2023 avait dépassé la croissance pour l'ensemble de l'année 2022 au Royaume-Uni, une situation intenable, selon lui.

Malgré ces faits, n'est-il pas du devoir des acteurs politiques d'aborder ces questions en gardant en tête la cohésion sociale et en maintenant un discours favorable à la recherche de solutions?

Derrière ce mot — immigration — ainsi que les chiffres et les faits qu'on rapporte, il y a des personnes qui cherchent un avenir meilleur, qui travaillent ou qui veulent travailler et qui espèrent, avec leur famille, contribuer à leur société d'accueil.

Quant aux demandeurs d'asile, ils arrivent ici pour fuir une situation difficile. Nous sommes peu nombreux à comprendre ce qu'ils vivent vraiment.

100 % du problème

Or, on peut sérieusement se demander si les propos du premier ministre du Québec, lundi, ont pour vocation d'améliorer ou de détériorer le climat social.

100 % du problème de logement vient de l'augmentation du nombre d'immigrants temporaires, a dit François Legault. [...] On a regardé du côté de la santé et on évalue que pour les 560 000 immigrants temporaires, on a besoin d'environ 11 000 infirmières et autre personnel de la santé. Comme vous le savez, il nous en manque actuellement 30 000. Ça veut dire que le tiers du problème qu'on vit de pénurie de personnel en santé vient des 560 000 immigrants temporaires.

Il a ajouté qu'en éducation, ça nécessite des besoins de 3700 enseignants. Et, selon les derniers chiffres, il nous manquait 6300 enseignants qualifiés. Ça veut dire que la moitié du manque d'enseignants qualifiés au Québec vient de la présence des immigrants temporaires.

Il évalue à 120 000 le nombre de logements supplémentaires nécessaires depuis deux ans pour loger les immigrants temporaires, alors qu'il s'est construit 90 000 logements au cours de la même période.

Les calculs du premier ministre sont un peu courts. Le manque de logements, et on l'a souvent expliqué, vient d'abord d'une trop faible croissance de la construction au Québec.

Je le réécrit : la crise du logement, que le premier ministre ne reconnaissait pas encore avant 2022, existe depuis des années. La crise de l'abordabilité est apparue bien avant l'accélération de la croissance démographique au Canada et au Québec.

En fait, depuis 2018, à Montréal, le taux d'inoccupation est sous la barre des 3 %. En 2023, on était rendus à

1,3 %, un creux en 20 ans. La montée de l'immigration est venue amplifier cette préoccupation, mais on ne peut pas considérer que les immigrants temporaires constituent 100 % du problème. J'en parlais en février dernier.

Non seulement on peut contester les calculs du premier ministre, mais on peut surtout se demander si ses propos ne sont pas dommageables sur le plan du vivre-ensemble. Si, d'aventure, on devait accepter son affirmation comme étant juste, le premier ministre ne vient-il pas tout de même alimenter une forme d'intolérance envers les immigrants avec ses propos?

Nous avons beaucoup entendu François Legault parler d'immigration et des immigrants au cours des six dernières années. Toutefois, le lien direct et sans nuance qu'il établit entre les immigrants temporaires et la crise du logement semble aller beaucoup plus loin que tout ce qu'il a dit.

Immigration : l'inquiétude grandit dans la population

Dans un sondage publié en février par Léger, on apprenait que 61 % des Québécois sont d'avis que le Canada devrait accueillir moins d'immigrants. Ce taux est de 56 % ailleurs au pays. Dans un autre sondage diffusé en octobre 2023, réalisé par l'organisme Initiative du siècle, on apprenait que 44 % des Canadiens jugent qu'il y a trop d'immigrants au pays. Ce taux était de 27 % l'année précédente. C'est un renversement de tendance.

Avec l'inquiétude croissante de la population face à l'immigration, est-il nécessaire d'en ajouter? Malheureusement, les politiciens sont de plus en plus nombreux à se servir des immigrants comme boucs émissaires pour expliquer, à leur avis, les problèmes en matière d'accès au logement et pour éviter de parler de leur timide politique en matière de construction de logements.

Je précise une chose : il est tout à fait normal et sain de discuter des seuils d'immigration, de remettre en question la stratégie fédérale à ce sujet et de réclamer une baisse des taux d'accueil. Il est tout à fait normal aussi de faire un lien entre la hausse rapide de la population et l'amplification des problèmes d'accès au logement et aux services publics. Je ne remet pas en doute les faits économiques derrière la question de l'immigration.

Il me semble cependant que pour favoriser l'harmonie sociale, il est essentiel de ne pas exagérer la situation — 100 % du problème du logement, ce sont les immigrants temporaires — et de ne pas jeter d'huile sur le feu.

Toujours plus d'immigrants

La réalité, c'est que la question des migrations ne fait que prendre de l'ampleur. Le *New York Times* rapportait mercredi matin que la part des personnes nées à l'étranger dans les pays occidentaux monte d'année en année depuis 1990 et que la croissance est rapide.

Cela a permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté et de fuir les persécutions. C'est venu alimenter la croissance économique des pays occidentaux et soutenir les entreprises qui avaient besoin de main-d'œuvre, en plus d'en enrichir la culture, affirme le *New York Times*.

En même temps, la hausse de l'immigration entraîne des changements sociaux qui déstabilisent les populations locales. Historiquement, écrit le *New York Times*, une immigration majeure tend à provoquer des contrecoups politiques.

C'est ce qui s'est passé au Royaume-Uni en 2016, lorsque les Anglais ont voté en faveur du Brexit, la sortie du pays de l'Union européenne. La rhétorique anti-immigration a joué un rôle central dans ce résultat.

De 1990 à 2020, la part de la population née à l'étranger est passée de 9 à 20 % en Suède, de 8 à 19 % en Allemagne, de 9 à 15 % aux États-Unis, de 6 à 14 % au Royaume-Uni et de 10 à 13 % en France. Chez nous, selon Statistique Canada, ce taux est passé de 16 à 23 % de 1991 à 2021 et va grimper jusqu'à 32 % en 2041.

Le *New York Times* cite le réputé journaliste politique Andrew Sullivan, qui évoque une déconnexion complète entre une bonne partie de la population et les décideurs politiques. Alors que le public essaie de dire aux dirigeants qu'il faut ralentir les changements démographiques, les élites à Londres, à Ottawa et à Washington choisissent plutôt d'accélérer massivement ces changements.

Cette déconnexion est récupérée par la droite populiste. On constate d'ailleurs que l'extrême droite grandit partout en Europe, notamment en France, où le Rassemblement national est arrivé en tête lors des élections européennes de la fin de semaine dernière.

Aux États-Unis, la question de l'immigration pourrait nuire à la réélection de Joe Biden en novembre, à la faveur de Donald Trump, qui tient un discours anti-immigration assumé.

Alors, les politiques favorables à une croissance rapide de l'immigration, pour des raisons essentiellement économiques, doivent être révisées. Certains politiciens en prennent conscience.

Cependant, plus que jamais, avec le coût de la vie qui a beaucoup augmenté depuis deux ans et avec les fortes pressions qui s'exercent sur le logement et sur les

services publics, les acteurs politiques ont l'obligation de prendre conscience de leur responsabilité dans le maintien d'un climat social apaisé et non enflammé.



François Legault a affirmé le 10 juin 2024 que « 100 % du problème de logement vient de l'augmentation du nombre d'immigrants temporaires ».
PHOTO: RADIO-CANADA / SYLVAINE BOY SCOTT

Actualités locales

La construction de l'école primaire à Farnham est lancée

Par La Voix de l'Est

Les quelque 11 000 habitants de Farnham auront bientôt une nouvelle école primaire pour leur progéniture. Le centre de services scolaire du Val-des-Cerfs a officialisé, vendredi, le début de la période de construction du nouvel établissement scolaire qui sera fonctionnel à temps pour la rentrée scolaire de 2025.

La nouvelle construction, représentant un investissement de 27,3 millions de dollars, verra le jour au Domaine du sentier. Un total de 370 élèves pourront être accueillis. Deux classes par niveau, du préscolaire à la 6e année sont prévues. Patrick Melchior, maire de Farnham, voit d'un très bon oeil l'arrivée de cette nouvelle école qui permettra de «garder nos étudiants dans notre ville».

«C'est avec enthousiasme que nous lançons les travaux de cette cinquième nouvelle école primaire en deux ans sur notre territoire. Comme à notre habitude, nous verrons à concerter tous les acteurs afin que la mise en fonction de l'école puisse avoir lieu à la rentrée scolaire de 2025», a indiqué Carl Morissette, directeur général du centre de services scolaire (CSS) du Val-des-Cerfs. Tout comme les quatre dernières écoles primaires érigées sur le territoire de Val-des-Cerfs, celle de Farnham sera «de nouvelle génération», soit plus spacieuse, lumineuse et colorée que les anciens établissements.

«Il est difficile de demander mieux que la venue d'une nouvelle école conçue spécialement pour répondre aux besoins des enfants d'ici. Grâce à ce beau projet, les enfants de Farnham et des environs profiteront d'un lieu d'enseignement et de socialisation moderne, favorisant à la fois leur réussite éducative et leur développement personnel», a ajouté Mme Charest.



Le projet de construction de l'école primaire à Farnham est lancé en présence de Carl Morissette, directeur général du CSS du Val-des-Cerfs, Isabelle Charest, députée de la circonscription de Farnham et Paul Farnham, architecte en chef de la ville de Farnham, vendredi 14 juin 2024.

Section Jeunesse Desjardins

Défi marathon primaire de l'Énergie: 700 élèves relèvent le défi

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

Courir un marathon de 42,2 kilomètres est un défi en soi. Mais on peut dire mission accomplie pour les 700 élèves de quatrième à sixième année qui ont pris part vendredi à la cinquième édition du Défi marathon primaire du Centre de services scolaire de l'Énergie.

Évidemment, les élèves n'ont pas couru l'entièreté du parcours. C'est plutôt un défi d'équipe qui leur était proposé. Ainsi, chaque élève devait courir entre huit et 12 kilomètres sur une période d'environ cinq heures.

Pour y parvenir, les élèves en provenance de 22 écoles primaires du CSS de l'Énergie ont dû s'entraîner pendant plusieurs mois, notamment dans le cadre d'entraînements encadrés par leur école.

«Pour s'assurer de la capacité des élèves à relever avec succès cette course, chaque école a procédé à une sélection parmi les volontaires pour déterminer les participants. Parmi les critères de sélection, les élèves devaient démontrer une motivation et une capacité

physique à relever le défi, faire preuve d'un comportement exemplaire à l'école, participer à tous les entraînements encadrés par leur école», précise-t-on.

Le dépassement de soi était donc de mise vendredi, mais la persévérance de plusieurs a toutefois été payante, alors qu'après avoir fait quelques petits arrêts dans les écoles du CSS de l'Énergie en cours de journée, les élèves ont tous été accueillis en champions à leur arrivée en début d'après-midi au parc de la Rivière Grand-Mère.

Une édition record

Il s'agit d'ailleurs d'une édition record pour l'événement qui en était à sa cinquième édition.

Avec un décompte final de 700 coureurs, ce sont finalement 300 participants supplémentaires qui se sont ajoutés à la course cette année, incluant les élèves participants et les accompagnateurs impliqués.

L'école secondaire La Découverte à l'assaut des îlots de chaleur

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

Les élèves de l'école secondaire La Découverte de Saint-Léonard-d'Aston contribuent à leur façon à contrer les îlots de chaleur. Au cours de la dernière semaine, ils ont en effet planté une trentaine d'arbres et feront de même avec 50 autres arbres dès l'automne.

Il s'agit d'un projet effectué par les classes d'adaptation scolaire, en plus de Jean-Yves Doucet et René Bérubé de la Fondation de l'école secondaire La Découverte.

Tilleuls, féviers, érables rouges, érables «Flame», Ginko Biloba, lilas japonais et magnolia sont ainsi venus s'ajouter aux nouveaux bancs extérieurs de l'endroit.

L'étude de vulnérabilité sismique à l'école Laure-Gaudreault retardée

ÉCRIT PAR EMMA JAQUET

ÉDUCATION

La réalisation de l'étude de vulnérabilité sismique à l'école Laure-Gaudreault de Clermont a pris du retard.

Le dévoilement des résultats, prévu initialement en juin, ira plutôt en octobre prochain. « *Nous avons dû reprendre des sondages de sols* », explique Michèle Moreau, directrice et responsable des communications au Centre de services scolaire de Charlevoix.

« *Durant l'été, toute l'équipe du Service des ressources matérielles est mobilisée pour les travaux dans les écoles* », ajoute Mme Moreau.

Rappelons que trois volets sont gérés par différents contractants soit RDL Architectes (architecture), les Services EXP (mécanique-électricité) et EMS structure (structure). Ils ont chacun soumissionné pour 431 215 \$, 155 750 \$ et 226 800 \$ respectivement.

Plessisville octroie un contrat de plus de 800 000 \$ pour sécuriser le boulevard des Sucrieries

PAR CAROL ISABEL

Les élus de la Ville de Plessisville ont octroyé, en séance extraordinaire vendredi, un contrat de 810 390 \$ à l'entreprise E.M.P. pour sécuriser le boulevard des Sucrieries entre l'avenue Gosselin et la route 165. Quatre entreprises avaient soumissionné pour les travaux.

La Ville affectera d'ailleurs au projet la subvention à venir du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), dont elle a obtenu la confirmation dans la matinée même.

Le projet comprend notamment l'aménagement d'un réseau cyclable et l'ajout de trottoirs. Dans cette même séance, les élus ont accordé à l'entreprise Construction Randard le contrat de réfection du pont Héon situé sur la rue Saint-Jean pour une somme de 124 850 \$. Quatre entreprises avaient aussi soumissionné pour ce projet.

Par ailleurs, Gestion Belle-rivière a obtenu le contrat de vidange, transport et disposition des boues de fosses septiques pour les années 2024 à 2027 pour une somme estimée à 424 120 \$. Le coût pour l'année 2024 est de 114 688 \$. Notons que cinq entreprises avaient soumissionné pour l'obtention de ce contrat.

Le conseil a autorisé par vote majoritaire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)

pour la mise à niveau des terrains de tennis attenants à l'école Notre-Dame.

Même si elle est d'accord avec le projet, la conseillère municipale, Christine Gingras, s'est objectée au dépôt de la demande telle que présentée se demandant s'il n'y avait pas lieu d'insérer dans l'enveloppe d'autres projets qui ont été prioritaires le printemps dernier dans le cadre de la politique familiale de la Ville compte tenu qu'on ne peut déposer qu'une seule demande au PRIMA. Pour le maire Jean-François Labbé, il n'est pas question de retarder ce projet dans le cadre du PRIMA qui est réalisé en collaboration avec le Centre de services scolaire des Bois-Francs, un projet qui chemine depuis plusieurs mois déjà.

Finalement, les élus ont autorisé le versement d'une bourse de 300 \$ à Noémie Gagné dans le cadre du gala mérites du Centre de formation professionnelle André-Morissette tenue le 12 juin au Carrefour de L'Érable.

Intimidation | Une famille veut poursuivre le CSS des Samares

STEVEN LAFORTUNE

Une famille dont la fille fréquente l'école secondaire Thérèse-Martin veut poursuivre le Centre de services scolaire des Samares après un incident en mars dernier où elle s'est fait rouer de coups après des années d'intimidation.

En entrevue avec le Journal de Montréal, la mère de Alexie Lajeunesse, Marie-Ève Lemire, a envoyé une mise en demeure de 60 000 \$ au CSS des Samares ainsi qu'aux parents de deux élèves avant d'intenter une poursuite au civil.

Selon ses dires, aucun surveillant n'était sur place au moment des faits, le 26 mars dernier. C'est d'ailleurs une conductrice d'autobus qui a pris en charge l'adolescente de 14 ans.

Elle avait été tirée par les cheveux, projetée au sol et rouée de coups de poings. Sa mère dénonce le manque de prise en charge ainsi que le manque de mesures après l'agression.

L'adolescente est désormais scolarisée à la maison depuis le 23 avril dernier.

Des chaises des générations pour la MRC et le Centre de services scolaire

REDACTION

COMMUNAUTÉ. Après la Ville de Drummondville, c'est au tour de la MRC de Drummond et du Centre de services scolaire des Chênes de recevoir leur chaise des générations.



Lucien Maltais, directeur général du CSSDC, Line Fréchette, préfète de la MRC de Drummond, Christine Labelle, directrice générale de la MRC de Drummond, Valérie Bourret et Dre Caroline Bissonnette-Roy, du mouvement Mères au front - MRC de Drummond, Vincent Cabal, directeur de l'école Jeanne-Mance, Émilie Cheeney, directrice adjointe de l'école Jeanne-Mance, Chantal Laprade, coordonnatrice du PAV ainsi que le comité d'élèves ayant orchestré la création des Chaises des générations. (Photo : gracieuseté)

Piloté par le mouvement citoyen Mères au front, le programme de la chaise des générations incarne la revendication phare de l'organisation à l'égard des différents ordres de gouvernement. Le mouvement citoyen demande que toutes les décisions passent le

crible de leurs impacts sur l'environnement afin de protéger l'avenir des enfants.

Depuis la mise en place de cette démarche, plus de 80 organisations publiques québécoises ont reçu une

chaise. Dans la MRC de Drummond, sept municipalités recevront une chaise.

«L'objectif de la chaise des générations est de rappeler aux élus que le futur des enfants se dessine à travers les décisions prises aujourd'hui. Le projet permet aux jeunes qui la fabriquent d'exprimer leur potentiel créatif et d'influencer les décisions et les actions des adultes en faveur d'un avenir durable», a précisé l'une des porte-paroles de Mères au front – MRC de Drummond, Valérie Bourret, qui a contribué à la mise en œuvre du projet dans la région en compagnie d'une autre membre du mouvement citoyen, la Dre Caroline Bissonnette-Roy.

Les chaises ont été réalisées par les élèves de deuxième secondaire au programme d'arts visuels de l'école Jeanne-Mance sous la supervision de leur enseignante Chantal Laprade.

«En tant qu'enseignante en arts plastiques, j'ai eu le plaisir de vivre avec mes élèves une grande aventure créative. Ce sont 56 jeunes de notre école qui se sont joints à ce grand mouvement des chaises des générations. Je tiens tout particulièrement à souligner l'engagement exceptionnel d'un comité restreint d'élèves — mes petites abeilles — qui a travaillé très fort en dehors des heures de classe, pour mener à terme ce projet», a commenté Chantal Laprade, coordonnatrice du PAV à l'école Jeanne-Mance.

Les élèves ont voulu symboliser l'arche de la biodiversité avec leurs chaises et représenter la fragilité des écosystèmes. Lors de la construction, ils ont utilisé beaucoup de matériaux recyclés comme des cartons, des matières plastiques, des pierres, des tissus et plus encore. Les animaux ont été fabriqués à partir d'argiles. Finalement, les végétaux qui y sont représentés se retrouvent tous au Québec. Ces végétaux, fabriqués par cartogravure, comportent des messages composés par

les élèves qui expriment leur vision de l'environnement et de leur futur.

Lucien Maltais, directeur général du CSSDC, ainsi que Line Fréchette, préfète de la MRC de Drummond, ont accueilli avec reconnaissance leur don respectif, au nom de leur organisation.

«Le CSSDC est fier d'accueillir cette chaise des générations qui a été conçue avec conviction par ses élèves du PAV de l'école Jeanne-Mance. Elle sera exposée à notre centre administratif, plus précisément dans la salle où le conseil d'administration et les cadres se réunissent pour prendre des décisions importantes concernant l'organisation et ses élèves. Sa présence nous rappellera encore davantage l'importance de garder à l'esprit l'avenir de nos élèves et des prochaines générations, dans l'ensemble de nos décisions», a indiqué M. Maltais, dans un communiqué.

«Vos œuvres sont une source d'inspiration, un témoignage de votre créativité et de votre engagement envers votre communauté. Cette initiative revêt une grande importance pour nous tous et toutes et nous vous disons merci! Je peux vous assurer que nous sommes extrêmement fiers de recevoir cette chaise des générations et qu'elle occupera une place de choix dans la salle du conseil de la MRC de Drummond. Elle nous rappellera l'importance de prendre en considération l'impact de nos décisions sur vous, les jeunes. Elle nous incitera à rendre nos milieux de vie plus humains, plus respectueux de l'environnement et plus résilients», a ajouté Mme Fréchette.

Rappelons qu'en mai dernier, les élèves de 5e secondaire du Programme GARAF de l'école Jean-Raimbault ont quant à eux remis une chaise des générations à la Ville de Drummondville. (LPS)

Le Centre de services scolaire des Laurentides unifie le secteur d'éducation des adultes

PAR MÉDIALO

Le 5 juin dernier, le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) a annoncé la fusion de l'Éducation des adultes, de la Formation professionnelle et du Service aux entreprises dans le but d'optimiser les services destinés aux élèves adultes de la région.

Il s'agit d'une restructuration majeure des services de formation pour adultes. Les différents centres et pavillons sont désormais unifiés sous une seule entité. La fusion inclut les trois centres de l'Éducation des adultes – Des Cimes, à Sainte-Adèle, Sainte-Agathe-des-Monts et Mont-Tremblant, ainsi que le Centre de formation professionnelle – Pavillon des Sommets et Pavillon L'Horizon, l'École Hôtelière des Laurentides, et le Service aux entreprises. Sébastien Tardif, directeur général du CSSL, a expliqué que « L'unification des forces et du savoir-faire des établissements d'enseignement destinés aux adultes comporte des gains majeurs pour tout le monde, en particulier pour les élèves. Cette importante transformation augmentera les chances de réussite des élèves adultes en créant une véritable synergie collaborative entre les membres du personnel, au profit des apprenants. »

Pour sa part, le nouveau directeur du secteur adulte fusionné, Marc Bertrand, a présenté les bienfaits fonctionnels de cette fusion, ainsi que le nouvel organigramme et les grandes priorités de l'année scolaire 2024-2025.

« Nous nous sommes appuyés sur des données probantes, et nous nous sommes inspirés des meilleures pratiques ainsi que des histoires de fusion réussies par d'autres centres de services scolaires, ailleurs au Québec. L'orientation stratégique de cette

décision permettra de nous actualiser et d'optimiser les conditions d'apprentissage des élèves adultes » – Marc Bertrand

Pour une meilleure continuité

Il y aura maintenant la possibilité de mutualiser les ressources éducatives et de mener des projets conjoints entre l'éducation des adultes, la formation professionnelle, et le service aux entreprises. Par exemple, les élèves pourraient terminer leurs prérequis à l'éducation des adultes et amorcer, en même temps, un programme en formation professionnelle. La fusion permettra d'autant plus d'avoir une continuité dans le parcours des élèves adultes qui ont des besoins particuliers, et un meilleur accompagnement tout au long de leur formation. De plus, cette fusion offrira la possibilité d'associer le programme de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), piloté par le service aux entreprises. Par exemple, les élèves en francisation, souvent dotés de compétences préexistantes, pourraient être orientés vers des formations abrégées, étant donné leur bagage antérieur. Le slogan de la CSSL, *Ensemble, créons l'avenir*, vise à représenter cette ambition que cette fusion pour favoriser l'épanouissement des élèves et encourager leur fierté de réussir en cultivant une vie étudiante dynamique et stimulante.

Faut-il offrir un cadeau à l'enseignante de son enfant?

PAR YANICK MICHAUD

Une tasse proclamant « Meilleure enseignante », un ensemble d'huiles de bain, un bouquet de fleurs, du chocolat, la saison est ouverte pour les cadeaux de fin d'année offerts aux enseignantes. De nombreux parents se demandent comment on doit agir à l'issue du passage de l'enfant dans une classe qu'il a particulièrement appréciée.

« La règle numéro un est de valider la politique des cadeaux auprès du centre de services scolaire ou de l'école. Parfois, ce sont les enseignantes elles-mêmes qui envoient une note disant préférer ne rien recevoir. On retrouve cette situation, souvent dans les milieux moins nantis. Les enseignantes n'en veulent pas nécessairement », indique Julie Blais Comeau, spécialiste de l'étiquette.

Sandrine*, enseignante au primaire, fait partie de celles qui préfèrent ne pas recevoir de présents en fin d'année. « Premièrement, c'est mon métier, je ne le fais pas pour recevoir un cadeau, mais pour voir mes écoliers heureux et les voir réussir. Je sais que certains parents le font parce que ça fait partie de leur culture, ou encore parce que leur enfant m'a appréciée, mais je suis aussi heureuse de recevoir un câlin, un mot écrit par l'enfant ou un dessin représentatif. Ça ne coûte rien et personne n'est mal à l'aise de ne pas avoir donné », lance-t-elle.

Faire participer l'enfant

En ce sens, Julie Blais Comeau abonde. « Il faut faire participer l'enfant, que ce soit pour une lettre qu'il écrira ou pour un cadeau à choisir. Il connaît son enseignante, il a passé l'année avec elle », plaide la dame qui dit d'éviter à tout prix un quelconque montant d'argent glissé dans une carte. « L'argent, on ne fait pas ça. À moins que ce ne soit un don pour une œuvre caritative que l'on fait au nom de l'enseignante. Une Fondation qui lui tiendrait à cœur par exemple. »

Elle souhaite que les gens prennent le temps de réfléchir. « On peut rédiger une belle lettre de remerciement, c'est

une belle occasion d'enseigner à notre enfant la reconnaissance, mais on ne fait pas un cadeau acheté à la sauvette, comme une tasse. Les collections sont grandes et elles manquent de place », rigole la dame qui préfère des articles qui vont servir à la classe. « Souvent, les enseignantes paient de leurs poches les effets qu'elles utilisent pour enseigner. Pourquoi ne pas offrir une carte cadeau dans une librairie ou un magasin de matériel scolaire », se demande Julie Blais Comeau.

« C'est ce que fait une de mes collègues, pour Noël, elle indique aux parents qu'elle ne veut pas nécessairement de cadeau, mais que s'ils insistent, ils peuvent acheter un livre jeunesse qui serait apprécié par la classe, par leur enfant par exemple. Les livres restent emballés jusqu'en janvier et elle les ouvre avec ses étudiants au retour des Fêtes. C'est une belle activité et les livres servent pour le reste de l'année et pour ses années suivantes », affirme Sandrine.

Idem pour les entraîneurs

Julie Blais Comeau dit que les mêmes règles s'appliquent aux entraîneurs qui ont dirigé les enfants dans un parcours sportif ou culturel au cours de l'année. « On évite l'alcool, certaines personnes ont pris des résolutions personnelles et on ne peut pas toujours le savoir. Mais puisque ce sont des bénévoles qui donnent de leur temps, on les remercie pour ça, pour leur influence positive. Tout ça c'est précieux, alors il faut bien choisir si on tient absolument à offrir quelque chose », conclut la spécialiste de l'étiquette.

* Le nom a été modifié.

Le mot en S qui divise

Martin Bourassa
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Supralocal, qui dépasse le cadre local. Voilà une définition toute simple d'un qualificatif qui rime pourtant avec le mot « discorde » à Saint-Hyacinthe, se rappelleront sans doute les plus attentifs de nos lecteurs, du moins ceux et celles qui s'intéressent à la politique municipale régionale.

C'est pourquoi ce mot est habituellement prononcé avec parcimonie et extrême prudence, de peur de raviver d'anciennes blessures de guerre. Tant et si bien qu'il semblait être disparu de nos pages depuis une bonne douzaine d'années, avant de réapparaître soudainement dans notre édition du 6 juin.

C'est à la Ville de Saint-Hyacinthe que l'on doit son grand retour, elle qui tente d'associer le concept supralocal à l'acquisition de bâtiments ou de terrains pouvant accueillir de nouvelles écoles secondaires. Ces dernières sont nécessaires afin de répondre aux besoins d'espaces du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe. Comme bien d'autres, la Ville de Saint-Hyacinthe n'a pas tellement aimé que le gouvernement change les règles du jeu en 2020, en obligeant les municipalités à assumer l'entièreté des coûts d'acquisition des immeubles et des terrains devant servir à accueillir de nouvelles écoles.

Dans le cas des écoles primaires, ça passe encore, mais pour ce qui est des écoles secondaires, qui reçoivent des élèves provenant des municipalités situées à l'extérieur de la ville-centre, la Ville ne voit pas pourquoi elle serait la seule à payer la facture. Elle souhaite donc la partager en 17 tranches, une pour chaque municipalité de la MRC, selon le système de quote-part déjà établi. Au lieu d'assumer 100 % des frais, elle n'aurait plus qu'à en payer 56 %.

Il s'agit là d'une économie intéressante et d'une idée qui risque de soulever de l'intérêt ailleurs dans le monde municipal. Malgré nos recherches, nous n'avons pas été en mesure de trouver jusqu'ici des cas récents où de telles factures ont

bénéficié d'un partage au niveau régional pour des écoles secondaires.

Dans un monde idéal, la proposition de la Ville de Saint-Hyacinthe recevrait un accueil favorable des municipalités voisines, à défaut de soulever leur enthousiasme. Mais nous ne vivons pas dans un monde idéal. Il est loin d'être acquis que les municipalités rurales voudront toutes spontanément contribuer à l'ajout d'une école à Saint-Hyacinthe. Et je ne suis pas le seul à douter de leur euphorie à l'idée de recevoir cette nouvelle facture.

J'en ai discuté avec le conseiller Bernard Barré, lui qui terminera l'an prochain un dixième mandat consécutif à la Ville. Il a tout vu et tout entendu de la politique municipale régionale depuis 1988. Le coloré conseiller souffle le chaud et le froid à propos de la réaction des autres municipalités au partage de facture proposé. « Une partie de moi est optimiste, car ce sont des gens intelligents [à la table de la MRC]. Il y a une question d'équité et de logique là-dedans. Il serait normal que chacun paie sa juste part. En même temps, les autres municipalités ont toujours été allergiques à tout ce qui est supralocal. Pour l'entente sur les loisirs, ce fut la guerre mondiale et pour l'entretien du Centre des arts, elles n'ont jamais voulu payer une cenne pour ça. C'est frustrant à la longue. On est trop bon gars à Saint-Hyacinthe, on veut toujours faire plaisir à tout le monde. On devrait mordre plus souvent. »

Dans le dossier du Centre des arts Juliette-Lassonde, la Commission municipale du Québec avait pourtant fini par se rendre aux prétentions de la Ville de Saint-Hyacinthe en confirmant le caractère supralocal de cet équipement en 2009. Quinze ans plus tard, cette décision n'a pourtant jamais eu de suite.

Est-ce qu'une école secondaire peut réellement être assujettie à la notion d'équipement supralocal? Là est la question.

Selon la Loi sur la Commission municipale : a un caractère supralocal tout équipement qui appartient à une municipalité locale ou à un mandataire de celle-ci, qui bénéficie aux citoyens et aux contribuables de plus d'une municipalité locale. En théorie, ça ne colle pas trop puisque les écoles publiques relèvent du gouvernement et non des municipalités au niveau de la gestion.

En pratique, par contre, nous partageons toutefois le point de vue de la Ville de Saint-Hyacinthe. Le partage de la facture a du bon sens. ←

Communiqué (s)



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES

Jean-Gabriel Blais remporte la médaille d'or aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies (OCMT)

17 juin 2024

Le Centre de services scolaire des Mille-Îles a fièrement été représenté lors de la 28e édition des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies puisque Jean-Gabriel Blais, du Centre de formation professionnelle de l'automobile de Sainte-Thérèse (CFPA), a remporté la médaille d'or dans la catégorie Mécanique de véhicules légers et d'équipement.



Crédit photo : Compétences Québec

Cette compétition majeure, qui se déroulait les 30 et 31 mai derniers au Centre de foires de Québec, réunissait les meilleurs talents du pays dans 45 compétitions passionnantes dédiées aux métiers spécialisés.

Un rassemblement de compétiteurs exceptionnels

Chaque année, les Olympiades canadiennes des métiers et des technologies réunissent plus de 550 concurrents venant de toutes les régions du pays. Ces compétiteurs s'affrontent dans plus de 40 métiers spécialisés, offrant ainsi un spectacle captivant de compétences et d'expertise.

Les Olympiades canadiennes: valoriser les métiers spécialisés

Les Olympiades canadiennes des métiers et des technologies sont organisées chaque année par Compétences Canada. Depuis 1994, 1016 Québécoises et Québécois ont fait partie d'Équipe Québec et 644 d'entre eux ont décroché une médaille. La prochaine édition se déroulera à Régina en Saskatchewan, les 29 et 30 mai 2025.

Félicitations Jean-Gabriel pour cette médaille d'or !

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Mille-Îles

430, boulevard Arthur-Sauvé

Saint-Eustache Québec

Canada J7R 6V6

🌐 www.cssmi.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTRÉAL

Flavie Lemire, grande gagnante de la dictée P.G.L

17 juin 2024



Ce sont 70 élèves francophones provenant de partout dans le monde qui ont participé à la 33e édition de La Dictée P.G.L sous le thème du leadership et des compétences de vie.

Nous sommes fiers de vous annoncer qu'une de nos élèves, Flavie Lemire de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, a remporté le premier prix de la grande finale internationale, dans la catégorie classes francophones.

Elle a fièrement représenté son école, de même que toute notre communauté éducative, lors de ce concours. Un bel exploit qui inspire les jeunes à persévérer dans leur parcours scolaire et à faire rayonner la langue française.

Au nom de toute l'équipe du CSSDM, félicitations Flavie!

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de Montréal

5100, rue Sherbrooke Est, local 180

Montréal Québec

Canada H1V 3R9

🌐 www.csdm.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS

Nos ambassadeurs culturels récompensés

17 juin 2024



Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue a décerné le Prix Partenariat à nos ambassadeurs culturels lors des 24e Prix d'excellence en arts et culture. Cette distinction souligne l'impact collectif de notre initiative qui unit élèves, enseignants, artistes et acteurs éducatifs pour promouvoir la culture dans nos écoles. Nous sommes fiers de cette reconnaissance et continuerons à œuvrer pour enrichir l'expérience culturelle de nos élèves.

Voici quelques actions de notre comité culturel depuis sa création :

- Élaboration d'une Politique culturelle (en attente d'adoption)
- Établissement d'un partenariat avec le Service culturel de la ville de Val-d'Or
- Organisation d'un premier événement « Speed dating culturel »
- Introduction d'une nouvelle offre de service dans nos bibliothèques scolaires en 2023-2024
- Mise en place d'une activité scientifique commune à 11 écoles - Planétarium Maeastrophoto

Le comité culturel regroupe des ambassadeurs provenant de chacune des écoles de centre de services, la coordonnatrice des Ressources éducatives, la technicienne en documentation, une conseillère pédagogique et des représentants du Service Culturel de Val-d'Or. Cette collaboration permet de mettre en valeur des activités culturelles et pédagogiques pour l'ensemble de nos écoles.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois

799, boulevard Forest
Val-d'Or Québec
Canada J9P 2L4
🌐 www.csob.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE

Plus de 700 élèves ont pris part à la 5e édition du Défi marathon primaire de l'Énergie !

17 juin 2024

La 5e édition du Défi marathon primaire de l'Énergie qui se déroulait aujourd'hui (14 juin) comptait un nombre record de 700 élèves, de 4e à 6e année, provenant de 22 écoles primaires du Centre de services scolaire de l'Énergie. Le départ de la course entre 8 h 15 et 8 h 45 s'est déroulé dans trois écoles du centre soient l'école alternative de Mékinac (Saint-Adelphe), l'école Notre-Dame-des-Neiges (Charrette) et l'école Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie-de-Caxton). Les parcours ont ensuite passé par plusieurs écoles du CSS de l'Énergie pour converger à 13 h 45 vers un point d'arrivée unique pour tous les participants au Parc de la Rivière Grand-Mère.



Plus de 70 membres du personnel et bénévoles étaient impliqués pour soutenir la logistique de ce marathon de 42,2 kilomètres. Lors de ce défi d'équipe, chaque élève a couru entre 8 et 12 km échelonnés sur environ 5 heures. Pour s'assurer de la capacité des élèves à relever avec succès cette course, chaque école a procédé à une sélection parmi les volontaires pour déterminer les participants. Parmi les critères de sélection, les élèves devaient démontrer une motivation et une capacité physique à relever le défi, faire preuve d'un comportement

exemplaire à l'école, participer à tous les entraînements encadrés par leur école, etc.

L'événement, qui en est à sa 5e édition, comptait une hausse de près de 300 participants incluant les élèves participants et les accompagnateurs impliqués. Il va sans dire que le défi gagne en popularité année après année ! Les organisateurs du défi, M. Guillaume Lajeunesse, M. Robert Lépine, M. Pierre Thibodeau et M. Maxime Robert se réjouissent d'un tel engouement. Cela indique que l'événement répond à l'intérêt des élèves, tout en ayant un impact direct sur leur motivation, leur persévérance et leur bien-être à l'école ! Le défi marathon primaire de l'Énergie représente une occasion unique pour les élèves de dépassement de soi ! Félicitations à tous les participants !

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de l'Énergie

2072, rue Gignac case postale 580

Shawinigan Québec

Canada G9N 6V7

🌐 cssenergie.gouv.qc.ca/

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Inauguration de la nouvelle cour de l'école primaire des Hauts-Sommets : un nouvel espace de vie au goût du jour!

17 juin 2024



C'est le 31 mai que l'école primaire des Hauts-Sommets de Sainte-Perpétue a convié élèves, parents et membres de la communauté à participer à l'inauguration de la toute nouvelle cour d'école. Même si ceux-ci ont pu profiter de la cour tout au long de l'année scolaire, cet événement tant attendu est le point culminant du projet débuté en 2019.

Rappelons que plus de 440 000 \$ ont été investis à ce jour afin de concevoir un tout nouvel espace d'apprentissages et de jeux innovants qui soit sécuritaire, plus accessible et mieux adapté aux besoins des élèves et de la communauté. Cette somme a permis d'ajouter à la cour deux parcours psychomoteurs, des accessoires de jeux symboliques, et une aire de sable et des zones vertes, et d'aménager différents espaces sportifs tels qu'un terrain de soccer, de hockey de terrain (*deck hockey*) et de basketball, en plus de mettre en place une classe extérieure.

« Pouvoir offrir aux élèves ainsi qu'à toute la communauté un environnement qui favorise le développement de saines habitudes de vie, la socialisation, l'apprentissage par le jeu et le sentiment d'appartenance envers l'école nous procure une immense fierté. Se sentir bien à l'école est essentiel à la réussite scolaire et je suis convaincue que tout le travail qui a été fait dans la cour contribuera grandement à l'épanouissement de nos élèves », a déclaré Mme Manon Chouinard, directrice de l'école primaire des Hauts-Sommets.

L'école, en collaboration avec la communauté, a travaillé sans relâche depuis cinq ans afin de mener à bien le projet. Les élèves ont été consultés à différentes reprises pour s'assurer que les choix de jeux et d'aménagements correspondaient bien à leurs besoins et à leurs envies.

Par ailleurs, la contribution financière de plusieurs entreprises du milieu et de la communauté ayant participé aux différentes campagnes de financement a été exceptionnelle. Cette mobilisation a permis d'amasser 155 000 \$, qui ont été investis dans la cour.

Le projet de revitalisation de la cour extérieure a également bénéficié d'un montant maximal de plus de 300 000 \$ du *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur* (PSISRSES), qui s'est additionné aux 50 000 \$ de la mesure *Amélioration des cours d'école*. Pour sa part, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a versé 20 000 \$, en plus d'accompagner l'école dans les étapes de conception et de réalisation du nouvel aménagement.

Mme Chouinard a profité de l'occasion pour exprimer sa reconnaissance pour l'appui et l'aide reçus du milieu dans la réalisation du projet. Elle remercie sincèrement chacun des collaborateurs en son nom et en celui du personnel de l'école et des élèves ainsi que des familles de Sainte-Perpétue.

« Nous avons à cœur d'offrir des environnements stimulants, modernes et bien adaptés à l'ensemble des communautés. La cour d'école est un lieu où se prolonge notre mission éducative puisqu'elle permet aux élèves de développer leurs habiletés motrices, de socialiser et de développer de saines habitudes de vie. La réalisation de ce projet traduit un bel appui de la communauté envers l'école et j'en suis grandement reconnaissante. Les enfants de Sainte-Perpétue pourront bénéficier d'un lieu accueillant où ils prendront plaisir à jouer, à apprendre et à se créer de nombreux souvenirs », a mentionné Mme Rachel Bégin, directrice générale du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

« C'est un grand jour pour tous les élèves de l'école des Hauts-Sommets de Sainte-Perpétue. Ils pourront profiter de ces nouvelles installations pour bouger, prendre l'air et développer un mode de vie actif. Je me réjouis également pour toute la communauté, qui pourra profiter de ces aménagements en dehors des heures de classe. Félicitations à toutes les personnes qui se sont engagées pour la réussite de ce projet! », a affirmé Mme Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air.

« La cour d'école est un espace très important pour nos jeunes : c'est là qu'ils libèrent leur énergie et qu'ils socialisent, et ces deux facteurs contribuent positivement à leur concentration à et leur réussite en classe. C'est pourquoi notre gouvernement investit dans l'embellissement

des cours d'école. Je suis convaincu que les élèves de l'école des Hauts-Sommets seront très content de pouvoir en profiter. Merci et bravo à tous ceux qui se sont impliqués dans ce projet! », a mentionné M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation.

« C'est un grand moment pour les élèves de l'école primaire des Hauts-Sommets qui peuvent bénéficier de nouvelles installations extérieures. Le gouvernement envoie un message fort sur l'importance accordée à l'éducation, au bien-être et à l'épanouissement des jeunes de la communauté de Sainte-Perpétue. J'en profite pour souligner l'apport primordial des partenaires à la réalisation du projet. Bravo à tous! », a mentionné M. Mathieu Rivest, député de la Côte-du-Sud.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

157, rue Saint-Louis

Montmagny Québec

Canada G5V 4N3

🌐 www.cscotesud.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES

Plus de 102 000 \$ recueillis pour la persévérance scolaire lors de la 9e édition de la Course aux 1 000 pieds!

17 juin 2024

Le 5 mai dernier avait lieu la Course aux 1 000 pieds sur le tout nouveau site du centre-ville de Joliette. 3 300 coureurs, dont 1 500 jeunes, ont bravé le temps pluvieux pour soutenir la persévérance scolaire, parcourant les rues et les parcs de la ville.

Grâce à la générosité des nombreux partenaires et des participants, le montant record de 102 327 \$ a été amassé au profit de la Fondation des Samares, qui soutient divers projets visant à améliorer les chances de réussite chez les jeunes du territoire du Centre de services scolaire des Samares.



Cette 9e édition marquait un tournant important pour la Course aux 1000 pieds. En raison de la croissance constante de l'événement depuis 9 ans, le comité organisateur a convenu avec la Ville de Joliette de déplacer le site de la course du stationnement du CÉGEP au centre-ville de Joliette, sur la Place Bourget. Pour Mathieu Dufresne, responsable du comité d'organisation, le centre-ville offre une surface plus grande et permet d'améliorer de façon importante l'expérience des participants et des spectateurs sur le site de la course. Ce nouvel aménagement a d'ailleurs fait l'unanimité parmi les athlètes.

Une 10e édition qui promet d'être festive!

Le comité organisateur est déjà à pied d'œuvre pour préparer le 10e anniversaire de la Course, qui s'annonce festive et pleine de nouveautés. Celle-ci se tiendra le 4 mai 2025.

« On a vraiment à cœur que la Course aux 1 000 pieds soit une fête de la persévérance scolaire et que cet événement devienne un incontournable dans le centre-ville de Joliette, dont les citoyens et commerçants sont fiers. Peu de gens le savent, mais on est dans le top 20 des plus grosses courses au Québec! » lance Mathieu Dufresne.

Bravo et merci à tous.tes les [participants.es!](#)

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Samares

4671, rue Principale

Saint-Félix-de-Valois Québec

Canada J0K 2M0

csssamares.gouv.qc.ca/



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA

Trois nominations de directions d'écoles sur fond de réorganisation à l'Harricana

17 juin 2024

Monsieur Yannick Roy, directeur général, annonce 3 nominations de directions d'écoles effectives à compter du 1er juillet 2024. Ces nominations sont liées à une nouvelle division des territoires du plan d'effectifs des directions d'établissement assurant une meilleure équité des mandats. D'abord, la nouvelle école intégrée de Barraute, regroupant l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (NDSC) et l'école secondaire Natagan, sera dirigée par madame Mélanie Chabot. La direction des écoles Saint-Marc-La Corne et Notre-Dame-de-Fatima (NDF) sera assumée par madame Carolle Prévost. Finalement, madame Mélody Taillon est nommée à titre de direction adjointe de l'école Sacré-Coeur-Saint-Viateur.

Mélanie Chabot, directrice de l'école de Barraute, composée des écoles NDSC et secondaire Natagan



Dans son nouveau mandat, madame Chabot sera appuyée par monsieur Kevin Lacoursière comme direction adjointe. Depuis un an, madame Chabot occupe le poste de directrice adjointe à l'école Sacré-Coeur-Saint-Viateur. Auparavant, pendant un an, elle a assumé ces mêmes fonctions pour les écoles NDF de Landrienne et NDSC de Barraute. Madame Chabot a fait son entrée au CSS Harricana en 1999 à titre de suppléante. En 2000, elle a obtenu un poste d'enseignante en français au secondaire et y est devenue enseignante ressource en 2008. De 2017 à 2022, elle a agi à titre de conseillère pédagogique en français pour le Service de l'enseignement et des services complémentaires.

En décembre 2022, madame Chabot a complété son diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration d'établissements à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Elle possède un baccalauréat en enseignement au secondaire - profil français et histoire obtenu en 1995, de cette même institution d'enseignement.

Carolle Prévost, directrice des écoles Saint-Marc-La Corne et NDF de Landrienne



À la direction adjointe de l'école secondaire d'Amos depuis les 5 dernières années, madame Prévost compte plus de 26 ans d'expérience dans le milieu scolaire. Elle s'est jointe à l'équipe de l'Harricana en 1997 en effectuant plusieurs mandats à la formation générale des adultes ainsi qu'à la polyvalente de la Forêt. En 2001, elle obtient un poste d'enseignante à l'école secondaire Natagan. L'année suivante, elle effectue un passage d'une année en enseignement du français à l'école secondaire La Calypso. En 2005, elle poursuit l'enseignement de la langue de Molière pendant 14 ans au pavillon La Forêt.

Madame Prévost détient un DESS en administration des établissements scolaires de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue obtenu en 2023. Elle est diplômée en enseignement du français au secondaire de l'Université Laval depuis 1995.

Mélody Taillon nommée directrice adjointe à l'école Sacré-Coeur-Saint-Viateur



Madame Taillon s'est jointe à l'Harricana l'an passé à titre de directrice adjointe des écoles NDF, NDSC de Barraute et de l'école secondaire Natagan. Elle cumule plus de 20 années d'expérience dans plusieurs fonctions liées à l'éducation. Dès 2003, elle a agi à titre d'éducatrice en service de garde, d'éducatrice spécialisée, de préposée aux élèves handicapés, puis a débuté une carrière en enseignement en 2006. En 2011, madame Taillon a pris le rôle de ressource suprarégionale en déficience visuelle auprès des commissions scolaires de l'ouest du Québec. En 2017, elle a agi en tant que conseillère pédagogique au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, puis, en 2022, madame Taillon est devenue directrice adjointe au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Madame Taillon termine présentement son DESS en administration d'établissements scolaires à l'Université de Sherbrooke. Elle détient un baccalauréat en enseignement de l'adaptation scolaire et sociale au secondaire de l'Université du Québec à Montréal, obtenu en 2011, ainsi

qu'un baccalauréat en psychologie de l'Université Concordia, obtenu en 2002.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire Harricana

341, rue Principale Nord

Amos Québec

Canada J9T 2L8

🌐 www.csharricana.qc.ca



FUSION JEUNESSE

Persévérance scolaire - Le mouvement collectif J'embarque poursuit sa mobilisation

17 juin 2024

En mai dernier, Fusion Jeunesse a lancé **J'embarque**, un mouvement collectif pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite des jeunes provenant de toutes les communautés du Québec. L'ambition du mouvement consiste à élever la persévérance scolaire au rang des priorités nationales et à mobiliser la société civile dans la lutte au décrochage scolaire. Afin de donner le ton, d'échanger sur la façon de faire avancer la cause et de présenter l'impact de ses actions sur les jeunes, Fusion Jeunesse organise **J'embarque pour la persévérance scolaire**. L'événement, qui se tient le 13 juin au siège social de la BMO, réunira (120) passionnés d'éducation, dont une majorité est composée de gens d'affaires de Montréal. Plusieurs ont déjà décidé d'embarquer !

Trois anciennes ministres de l'Éducation réunies pour la cause

En plus de découvrir des projets réalisés par des jeunes de Fusion Jeunesse, les participants pourront assister à un panel animé par madame **Line Beauchamp**, ministre de l'Éducation de 2010 à 2012. Les personnalités suivantes prendront la parole :

- madame **Pauline Marois**, première ministre du Québec de 2012 à 2014 et ministre de l'Éducation de 1996 à 1998 ;
- madame **Michelle Courchesne**, ministre de l'Éducation de 2007 à 2010 et en 2012 ;
- monsieur **Grégoire Baillargeon**, président de BMO Québec ;
- monsieur **Gabriel Bran Lopez**, président fondateur de Fusion Jeunesse.

Les panélistes s'exprimeront sur différents thèmes au cœur de la problématique du décrochage scolaire et du bien-être de nos jeunes, dont les compétences du futur, l'importance des politiques gouvernementales et la responsabilité civile de tous et toutes eu égard au développement de jeunes citoyens formés pour faire face aux nouveaux défis.

Une étude d'impact confirme la pertinence du modèle de Fusion Jeunesse

Une étude réalisée par les chercheurs Marie-Aimée Lamarche (Ph. D.), Luis Pena Ibarra (Ph. D.) et Marc-André Deniger (Ph. D.) de l'Université de Montréal pour le compte de Fusion Jeunesse révèle clairement que les élèves et les enseignants qui participent aux projets de Fusion Jeunesse partagent le même avis quant aux retombées positives du programme après y avoir participé. Précisons que près de 80% des élèves interrogés provenaient d'écoles publiques défavorisées du Québec (selon l'indice de milieu socio-économique [IMSE] de leur école) et que c'est précisément dans ces écoles que la lutte au décrochage scolaire doit être intensifiée, selon les experts.

L'enquête menée auprès de 421 jeunes et 81 enseignants met en relief les constats suivants :

- la très grande majorité des élèves qui participent à un projet de Fusion Jeunesse améliorent leurs résultats scolaires ;
- les élèves participants s'impliquent davantage dans la réalisation de leurs travaux scolaires ;
- les élèves participants ont l'impression que les enseignants les trouvent capables de réussir en classe, ce qui améliore grandement la prise de confiance en soi ;
- l'ensemble des élèves qui s'impliquent dans des projets de Fusion Jeunesse intègrent davantage l'ensemble des compétences du futur inscrites aux Programmes de formation de l'école québécoise (PFEQ) du primaire et du secondaire ;
- la majorité des élèves interrogés désire obtenir un Diplôme d'études secondaires (DES), dont 55 % soutiennent vouloir étudier à l'université !

« Ces constats sont extrêmement encourageants et nous incitent à poursuivre notre action. Quand un jeune s'implique dans ses travaux scolaires, qu'il obtient de meilleurs résultats et qu'il prend confiance en lui, il apprend à aimer l'école. Chez Fusion Jeunesse, nous croyons justement que la persévérance scolaire est la conséquence positive d'un jeune qui aime l'école. La formule a fait ses preuves. Continuons sur cette voie ; il reste tellement à accomplir ! », soutient Gabriel Bran Lopez, président fondateur de Fusion Jeunesse.

Urgence d'agir

Rappelons que des données publiées récemment par le ministère de l'Éducation indiquent qu'il y a urgence d'agir pour s'assurer qu'un maximum de jeunes demeure à l'école. En effet, au printemps 2024, le taux d'absentéisme frôlait les 10 % chez les élèves des écoles primaires et secondaires publiques du Québec. Cette statistique laisse présager un désengagement des jeunes envers les études. Qui plus est, d'autres données illustrent que le nombre de jeunes qui quittent les études sans diplôme ni qualification est préoccupant. C'est particulièrement le cas chez les jeunes garçons, alors que 20 % d'entre eux ont abandonné les études secondaires pendant la pandémie. Chaque année, c'est plus de 13 000 jeunes qui quittent l'école sans diplôme ni qualification.

« Nos gouvernements ne peuvent pas tout faire, nos enseignants non plus. Plus que jamais, nos jeunes ont besoin que l'ensemble de la société se mobilise pour eux. Notre jeunesse, c'est notre avenir. Le Québec a besoin d'un électrochoc. Il faut que tous les acteurs de la société se saisissent de l'enjeu de la persévérance scolaire et du développement de nos jeunes. L'éducation demeure le meilleur levier d'un tissu social fort. Il faut garder nos jeunes sur les bancs d'école. Il en va de notre attachement à l'égalité des chances et à notre prospérité collective », affirme Grégoire Baillargeon, président de BMO Québec et président du Conseil d'administration de FJ.

À propos de Fusion Jeunesse et de son modèle d'éducation expérientielle

Fondé en 2009 par Gabriel Bran Lopez, Fusion Jeunesse est un organisme international québécois engagé dans l'épanouissement des jeunes à travers l'éducation expérientielle. L'organisme sans but lucratif crée des partenariats innovateurs entre des écoles secondaires et des universités afin de soutenir la persévérance scolaire auprès des élèves en leur proposant des activités qui les interpellent. La formule est simple : Fusion Jeunesse recrute des étudiants universitaires, les embauche à titre de coordonnateurs et les affecte dans des écoles secondaires où les besoins sont importants afin d'implanter et de soutenir des projets qui motivent les jeunes à se surpasser. Ces projets les stimulent et les incitent à s'impliquer davantage dans leur réussite scolaire, développant ainsi un sentiment d'appartenance à leur école. Les

étudiants universitaires travaillent dix, quinze ou trente heures par semaine auprès des jeunes, de septembre à juin. Depuis sa fondation, Fusion Jeunesse a rejoint plus de 200 000 élèves dans 750 établissements scolaires au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en France et au Sénégal.

Pour en savoir plus le mouvement J'embarque: <https://j'embarque.fusionjeunesse.org/>

Pour plus d'information



Fusion Jeunesse

6708, rue Saint-Hubert

Montréal Québec

Canada H2S 2M6

🌐 www.youthfusionquebec.org



Regroupement des
éco-quartiers

LE PROGRAMME "CAMP ENVIRO ACTION" EST BIEN AMORCÉ

41 camps de jour montréalais enfilent leur cape de "héros de la réduction à la source" cet été !

17 juin 2024



Le programme d'accompagnement pour camp de jour soutenu financièrement par la Ville de Montréal se renouvelle pour sa 17e édition. Visant à mobiliser les camps autour du thème de l'environnement, plus précisément sur la réduction à la source ainsi que la bonne gestion des matières résiduelles, ce programme change de nom, passant de " Camp de jour Défi zéro déchet " à une vision davantage axée sur l'action et la fierté de poser les bons gestes pour la planète : Enviro Action.

Quarante et un camps de jour répartis sur 55 sites de camp, dans 17 des 19 arrondissements de Montréal, ont répondu à l'appel du Regroupement des éco-quartiers pour faire partie du mouvement ! Ces camps recevront des formations destinées aux coordonnateurs, aux animateurs ainsi qu'aux personnels d'établissement, en plus de sensibiliser les parents et offrir une multitude d'activités pour les enfants ! Le but ? Éduquer, informer et sensibiliser à la réduction à la source, la consommation responsable et à la bonne gestion des matières résiduelles.

Au total, près de 5 000 participant.es et plus de 650 membres du personnel seront présents tous les jours dans ces camps. L'impact de ce programme est donc considérable, puisqu'en plus d'éduquer et sensibiliser les enfants des camps de jour et le personnel, les familles de ces premiers seront elles aussi sensibilisées.

Pourquoi parler d'environnement au camp de jour ?

Les bonnes habitudes de tri, la déconsommation et la réduction du gaspillage s'acquièrent jeune. Cela permet de lutter contre l'extractivisme, éviter le gaspillage des ressources et la production de gaz à effet de serre. Bref, Enviro Action est un projet par et pour les jeunes !

Vous êtes curieuses et curieux de savoir quels camps relèvent le défi ? Voici la [liste des camps](#) participants au programme de cette année.

Pour plus d'information



FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT

Un comité exécutif solide et déterminé élu à la barre de la FSE-CSQ

17 juin 2024

Réunis en conseil fédéral après une année fort chargée, les représentantes et représentants des syndicats affiliés à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) ont accueilli chaleureusement les nouveaux membres du comité exécutif, qui entreront en fonction le 1^{er} juillet. Le comité exécutif sera dirigé par M. Richard Bergevin, élu à la présidence en mai dernier. Les autres nouveaux visages seront M^{me} Karine Nantel, élue au poste de 1^{re} vice-présidente, de même que Natacha Blanchet et Martine Provost aux postes de conseillères du comité exécutif.

Ces élections ont eu lieu afin de pourvoir des postes devenus vacants, notamment par le départ à la retraite de M^{me} Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ depuis 11 ans, et par celui de M^{me} Brigitte Bilodeau, vice-présidente depuis 6 ans comme responsable des dossiers pédagogiques et professionnels et de la mobilisation.

Nouveau président de la FSE-CSQ, M. Richard Bergevin est un enseignant de sciences au secondaire. Travailleur d'équipe cumulant 12 ans à la présidence du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE-CSQ), il est membre du comité exécutif de la FSE-CSQ depuis 2 ans. Accessible et engagé, il est réputé pour ses qualités de pédagogue, sa ténacité et son leadership.

Élue à la 1^{re} vice-présidence de la FSE-CSQ, responsable des dossiers pédagogiques et professionnels, M^{me} Karine Nantel est enseignante au primaire depuis 17 ans, dont plus de 12 ans en milieu défavorisé. Elle est vice-présidente du Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins (SERM-CSQ) depuis 2015, notamment responsable des dossiers d'élèves en difficulté et de la composition de la classe. Femme d'équipe, elle est une rassembleuse dynamique réputée pour son franc-parler et sa combativité.

Enseignante au primaire dans des groupes multiniveaux, M^{me} Natacha Blanchet a été élue au poste de 1^{re} conseillère du comité exécutif. Forte de son expérience de près d'une vingtaine d'années au Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (SEGP-CSQ), dont trois mandats à la présidence, elle a également vécu de près le déroulement de trois négociations nationales au sein du conseil fédéral de la FSE-CSQ. Elle se spécialise notamment dans les dossiers des élèves en difficulté et dans ceux de l'éducation des adultes.

M^{me} Martine Provost a été élue au poste de 2^e conseillère du comité exécutif de la FSE-CSQ. Formée en adaptation scolaire et enseignante au préscolaire, elle est présidente de l'Association des professeurs de Lignery (CSQ) depuis 17 ans. Elle a vécu de près le déroulement de quatre négociations nationales au sein du conseil fédéral de la FSE-CSQ. Elle se spécialise notamment dans les dossiers pédagogiques et professionnels.

Le conseil fédéral tient à remercier Anne Bernier, conseillère sortante de la FSE-CSQ et présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'éducation de l'Est du Québec (STEEQ-CSQ), pour son engagement syndical sincère et pour sa générosité. Mme Bernier a préféré se concentrer à présider son syndicat dans sa Gaspésie natale après un mandat bien rempli au comité exécutif. Elle demeure membre du conseil fédéral.

En plus de ses nouveaux membres, Luc Gravel, vice-président aux relations du travail, et Martin Hogue, secrétaire-trésorier, poursuivront leur mandat sur le comité exécutif de la FSE-CSQ.

Des hommages émouvants

Lors de cette dernière rencontre du conseil fédéral de l'année, M^{me} Scalabrini et M^{me} Bilodeau ont eu droit à de vibrants et touchants hommages. « Ce sont deux femmes exceptionnelles qui tirent leur révérence. Appréciables pour leur leadership, leurs qualités humaines, leur grande maîtrise des enjeux en éducation et leur détermination inébranlable dans les dossiers qu'elles mènent, ces deux femmes de cœur ont reçu des témoignages à la hauteur de leur engagement. Sans contredit, elles laissent un précieux héritage dans le grand livre de l'histoire de la FSE, mais aussi dans l'histoire de tout le syndicalisme enseignant », a conclu M. Frédéric Maltais, directeur général de la FSE-CSQ.

On peut d'ailleurs voir une vidéo bilan du passage de M^{me} Scalabrini à la FSE-CSQ en [clicquant ici](#).

Pour plus d'information



Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ)

9405, rue Sherbrooke Est
Montréal Québec
Canada H1L 6P3
fse.lacsq.org/accueil/



CONCOURS

ENVironnement JEUnesse et Appel à Recycler dévoilent les héroïnes québécoises et héros québécois du recyclage de piles de l'édition 2023-2024 du concours

17 juin 2024



Pour cette 8^e année consécutive, un total de 195 écoles, cégeps et institutions d'enseignement québécois ont relevé le défi du concours de recyclage de piles organisé par ENVironnement JEUnesse et Appel à Recycler, le plus important programme de collecte et de recyclage de piles et batteries au Canada. Durant l'année scolaire 2023-2024, les personnes étudiantes de ces établissements, avec le soutien du personnel éducatif et de leurs familles, ont récupéré plus de 23 000 kilogrammes de piles et batteries usagées - l'équivalent du poids de deux autobus scolaires.

« Les résultats de cette édition témoignent une fois de plus de l'engagement remarquable des établissements dans la gestion plus responsable des piles et batteries et la sensibilisation de leur communauté au recyclage de ces matières dangereuses pour l'environnement. En prenant part à ce concours, la communauté étudiante contribue activement à cultiver une conscience environnementale qui continuera de croître et c'est l'une des raisons fondamentales de l'existence du concours de recyclage de piles. », souligne Caroline Hervochon, coordonnatrice aux communications à ENVironnement JEUnesse.

« Nous sommes ravis de voir les jeunes Québécois s'investir davantage chaque année dans notre concours. Le recyclage de piles est essentiel pour protéger notre environnement et ces jeunes étudiants ont un rôle majeur à jouer pour introduire des habitudes durables de recyclage dans leurs communautés. », explique Jordan Covens, directeur du marketing chez Appel à Recycler.

13 550 \$ offerts aux établissements participants pour soutenir la réalisation de projets environnementaux

« En participant au concours de recyclage de piles mis en place par ENVironnement JEUnesse et Appel à Recycler, nos élèves ont contribué doublement à améliorer leur environnement. Ils ont permis de récupérer de nombreuses piles, mais ils contribueront également au verdissement de notre cour d'école en 2025. Leur implication a fait toute la différence. », souligne Jean-Pierre Marceau, directeur d'AIBL, établissement gagnant du grand prix de 2000 \$.

Les prix décernés aux établissements sont réinvestis dans des initiatives environnementales telles que l'installation de stations de tri pour prévenir l'enfouissement, la création de jardins pédagogiques, l'acquisition de bacs de recyclage et de compostage, ainsi que l'achat de matériel éducatif pour sensibiliser à la gestion écologique des déchets.

La force de la collecte, grand impact pour les établissements et l'environnement

Le concours permet de sensibiliser les jeunes à l'importance du recyclage des piles pour la protection de l'environnement, en plus de les encourager à adopter des habitudes écoresponsables dans leur vie quotidienne. Afin d'augmenter le taux de récupération au Québec, la mobilisation des jeunes dans les écoles, les cégeps et les collèges est essentielle pour une élimination sécuritaire et écologique des piles.

Recycler les piles et batteries de manière responsable est essentiel quand elles arrivent à la fin de leur vie, afin d'empêcher que ces matières dangereuses à composantes chimiques et métalliques ne soient jetées à la poubelle, ou ne se retrouvent dans les sites d'enfouissement. Le recyclage permet également la récupération et la réutilisation de ces composants pour fabriquer de nouveaux produits et ainsi favoriser l'économie circulaire.

Accompagner les jeunes dans leur engagement environnemental

En plus du concours, ENvironnement JEUnesse accompagne depuis 2021 les jeunes de 15 à 29 ans avec son programme de mobilisation, le Partenariat jeunesse, afin de les conscientiser aux enjeux environnementaux, les outiller et les inciter à agir à travers la réalisation de projets.

Pour plus d'information



Appel à Recycler

9160 boulevard Leduc, Suite 410

Brossard Québec

Canada J4Y 0E3

🌐 www.appelarecycler.ca



ENvironnement JEUnesse

50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340

Montréal Québec

Canada H2X 3V4

🌐 www.enjeu.qc.ca



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le gouvernement agit pour limiter la hausse du compte de taxe scolaire à 3 % en moyenne

17 juin 2024

Le gouvernement agit de nouveau cette année pour limiter l'augmentation du compte de taxe scolaire à 3 % en moyenne. Le ministre des Finances, M. Eric Girard, et le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, annoncent que le taux de la taxe scolaire passera de 0,09730 \$ à 0,09152 \$ par tranche de 100 dollars d'évaluation et que le manque à gagner sera comblé par une aide financière additionnelle de 150 millions de dollars accordée aux centres de services scolaires.

Ainsi, le compte moyen au Québec, qui est actuellement de 355 \$, augmentera de 10 \$ pour s'établir à 365 \$ en 2024-2025. Sans cette intervention, le compte de taxe moyen aurait subi une hausse de 15 %, soit 54 \$.

Rappelons que le gouvernement verse déjà chaque année aux centres de services scolaires une subvention de l'ordre de 1,8 milliard de dollars afin de réduire le compte de taxe scolaire des Québécois et de maintenir un taux de taxe unique à travers le Québec.

En place depuis juillet 2020, le taux de taxe unique fluctue chaque année selon le coût des besoins locaux de l'ensemble des centres de services scolaires et la variation de l'assiette des valeurs foncières.

La subvention additionnelle de 150 millions de dollars aux centres de services scolaires annoncée le 14 juin portera l'aide gouvernementale pour le financement des besoins locaux à près de 2 milliards de dollars par année.

Citations :

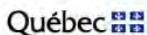
« Nous priorisons la qualité des services en éducation tout en limitant la hausse du compte de taxe scolaire pour les familles québécoises. »

Eric Girard, ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise

« Tout en offrant un peu de répit aux familles, nous nous assurons de fournir aux centres de services scolaires les ressources financières nécessaires pour offrir les services qui permettront aux élèves de s'épanouir pleinement. Voilà qui démontre encore une fois toute l'importance qu'accorde notre gouvernement à l'éducation et à la réussite scolaire. »

Bernard Drainville, ministre de l'Éducation

Pour plus d'information



Gouvernement du Québec

www.quebec.ca